

Un an de COVID-19 en Afrique:

Impacts et perspectives

CONCLUSIONS PRINCIPALES

Un an de COVID-19 en Afrique:

Impacts et perspectives

CONCLUSIONS PRINCIPALES

Vous trouverez-ci-dessous la table des matières complète du Rapport du Forum 2021, puis les principaux éléments de ce Rapport.

Chapitre 01.

Santé – La leçon de la pandémie : renforcer les capacités sanitaires africaines est une priorité

1. ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE AU COURS DE LA PREMIÈRE ANNÉE : L'AFRIQUE TOUCHÉE PLUS TARD ET MOINS SÉVÈREMENT

a. Afrique : seulement 3 % des cas enregistrés dans le monde, répartis inégalement sur le continent

L'Afrique représente 3 % des cas confirmés et 3,8 % des décès enregistrés dans le monde

Si l'Afrique du Nord et l'Afrique australe sont les plus touchées, l'Afrique centrale présente le taux de rétablissement le plus bas

Si la première vague a touché le continent africain plus tardivement et moins sévèrement que les autres, la deuxième vague est nettement plus forte, et certains pays entament déjà leur troisième vague

Coup de projecteur | Comment expliquer le faible nombre de cas de COVID-19 en Afrique ?

b. La concentration des efforts sur la COVID-19 compromet les progrès réalisés contre les pathologies les plus meurtrières en Afrique : paludisme, tuberculose et VIH/sida

Paludisme : plus de décès additionnels que ceux de la COVID-19 ?

Tuberculose : retour au niveau de 2012 ?

VIH/sida : retour au niveau de 2008 ?

Coup de projecteur | La santé mentale : une préoccupation croissante, notamment chez les jeunes

2. CONFINEMENT, DÉPISTAGE, TRACAGE : RÉACTION RAPIDE DE L'AFRIQUE

a. Confinement : une réaction beaucoup plus rapide qu'ailleurs

Des mesures de confinement rapidement mises en place, mais aussi rapidement allégées

L'Afrique est l'une des régions à avoir mis en place le plus rapidement des restrictions strictes des déplacements internationaux

b. Dépistage : le renforcement rapide des capacités locales

Des efforts immédiats et coordonnés déployés par les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies pour accroître les capacités continentales

L'Afrique s'est retrouvée écartée du marché des tests PCR

Tests groupés et tests antigéniques rapides pour combler la pénurie de ressources

c. Traçage : rapidité et efficacité tirées d'une longue expérience

La majorité des pays africains ont procédé au traçage des cas-contacts dans les deux jours suivant la confirmation du premier cas

3. LE VRAI SUJET : LES FAIBLESSES STRUCTURELLES DES SYSTÈMES DE SANTÉ DU CONTINENT

a. Les capacités sanitaires les plus faibles au monde

Lits d'hôpitaux et lits de soins intensifs : seulement 135,2 lits d'hôpitaux et 3,1 lits de soins intensifs pour 100 000 personnes

Personnels de santé : 0,2 médecin et 1,0 infirmier(e) ou sage-femme pour 1000 personnes

Coup de projecteur | l'ampleur de la fuite des cerveaux dans le secteur de la santé, encore aggravée par la COVID-19

Prévention, protection et contrôle des pandémies : l'Afrique au dernier rang

b. Des infrastructures défailtantes

Énergie : l'électricité n'est fiable que dans 28 % des établissements sanitaires d'Afrique subsaharienne

Eau, assainissement et hygiène : l'Afrique subsaharienne a les indicateurs les plus faibles

c. Santé : une priorité négligée par les gouvernements africains

La santé au dernier rang des priorités publiques

Coup de projecteur | Couverture Maladie Universelle : loin du compte

d. Se préparer déjà à la pandémie suivante

Se préparer des maintenant à la « maladie X »

Coup de projecteur | Les zoonoses émergentes : le lien préoccupant entre santé et environnement

La leçon de la COVID-19 : quelques milliards de dollars pour la prévention et la préparation, des milliers de milliards lorsque la pandémie est là

Coup de projecteur | « Plus jamais ça » : les conclusions du Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie

4. VACCINS : UNE DANGEREUSE DÉPENDANCE DE L'EXTÉRIEUR

a. Vaccination contre la COVID-19 : pas d'immunité collective en Afrique avant 2023 ?

Déploiement tardif des campagnes de vaccination : l'Afrique est le dernier continent où la vaccination a commencé, avec huit pays qui n'avaient toujours pas démarré leur campagne début mai 2021

Une inégalité inacceptable : le continent représente 18 % de la population mondiale, mais n'a reçu que moins de 2 % des vaccins administrés dans le monde

D'où une situation très préoccupante : pas d'immunité collective en Afrique avant 2023 ?

Coup de projecteur | De nombreux obstacles freinent la distribution des vaccins sur le continent

b. « Nationalisme vaccinal » et « diplomatie vaccinale » : vers de nouveaux équilibres géostratégiques ?

Inquiétant « nationalisme vaccinal »

Chine, Inde, Russie, Turquie, pays du Golfe... : nouveaux donateurs, nouveaux bailleurs...

Des initiatives multilatérales importantes, mais loin du but

Coup de projecteur | Déploiement du mécanisme COVAX en Afrique : 28 pays concernés en mai 2021

5. IL FAUT ASSURER A TERME L'AUTONOMIE VACCINALE DU CONTINENT

a. Pouvoir d'achat : l'Afrique passe à la vitesse supérieure

AVATT : une stratégie continentale pour l'acquisition de vaccins

CACOVAX au Nigéria : un exemple d'engagement précoce du secteur privé

b. Assurer l'avenir : mettre en place une capacité de production autonome à l'échelle continentale

Le marché potentiel est là ; 18 % de la population mondiale, mais moins de 0,1 % de la production mondiale de vaccins

Une multiplicité de défis à surmonter

Coup de projecteur | L'Agence Africaine du Médicament : une organisation essentielle si on vise l'autonomie vaccinale

c. Rien ne se fera sans un engagement politique effectif

De nombreux engagements restés lettre morte

Le Nouvel Ordre de Santé Publique lancé en Avril 2021 : une étape déterminante ?

Coup de projecteur | la ZLECAf ; l'intégration régionale est la clé

Chapitre 02.

Politique et société – Recul de la démocratie et des droits, risques accrus d'instabilité

1. REVERS DANS LES RÉCENTS PROGRÈS OBTENUS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET DE PARITÉ

Coup de projecteur | ODD et Agenda 2063 : déjà en-deçà des attentes avant l'apparition de la COVID-19, les progrès sont enrayés par la pandémie

a. Éducation : une génération sacrifiée

Les établissements d'enseignement ont fermé leurs portes pendant 26 semaines en moyenne, entraînant une hausse du risque de décrochage scolaire

La COVID-19 risque d'exacerber la crise préexistante en matière d'enseignement

Les lacunes en matière d'enseignement à distance et la fracture numérique aggravent les conséquences de la fermeture des établissements

b. Parité : un décrochage préoccupant

Un risque plus élevé de décrochage scolaire et un moindre accès à l'enseignement à distance pour les filles

Une moindre protection sociale et une exposition supérieure aux risques de pauvreté et d'insécurité alimentaire

Un accès amoindri aux services de santé essentiels

Coup de projecteur | La « pandémie fantôme » : intensification de la violence à l'encontre des femmes

2. MENACES SUR LES LIBERTÉS, LES DROITS ET LA DÉMOCRATIE

a. Si le calendrier électoral a été à peu près tenu, de nombreuses restrictions sont à déplorer

b. La confiance limitée accordée aux dirigeants politiques risque de se voir davantage érodée

Bien avant l'apparition de la pandémie, les citoyens africains faisaient plus confiance aux chefs religieux et traditionnels qu'aux dirigeants élus

Si les citoyens africains se déclarent plutôt satisfaits de la manière dont leurs gouvernements ont fait face à la COVID-19, ils sont préoccupés par les abus et la corruption de l'administration

Coup de projecteur | Inquiétudes croissantes sur la corruption liée à la pandémie

c. Des pratiques démocratiques perturbées

Les mesures de confinement se sont traduites par une violence accrue des forces de sécurité publique à l'encontre des populations civiles

La liberté des médias et la qualité de l'information sont particulièrement touchées

3. LA PANDÉMIE RENFORCE LES FACTEURS D'INSTABILITÉ ET D'INSÉCURITÉ

a. L'Afrique est le seul continent où les niveaux de violence ont augmenté entre 2019 et 2020

Violence accrue dans la plupart des zones sensibles en 2020

Coup de projecteur | Attaques accrues contre les professionnels de santé

Davantage de manifestations et d'émeutes en 2020

b. Efforts de médiation et interventions humanitaires sont entravés

Médiations en cours : interrompues ou limitées

Aide humanitaire : des besoins croissants, des ressources amoindries, une opérationnalité restreinte

Coup de projecteur | Réfugiés et personnes déplacées sont particulièrement vulnérables à la pandémie

c. Encore moins de perspectives pour les jeunes, encore plus d'espace pour les réseaux terroristes et criminels

Le chômage des jeunes, déjà préoccupant avant la pandémie, est considérablement aggravé par son impact économique

Un espace et des opportunités accrus pour les groupes extrémistes et criminels

Chapitre 03.

Economie – L'occasion ou jamais de revoir un modèle de croissance fragile

1. LE CHOC ÉCONOMIQUE DE LA COVID-19 : PLUS D'UNE ANNÉE PERDUE

a. Récession pour la première fois depuis 30 ans

Des conséquences différentes selon les pays

La pandémie a accéléré la baisse préexistante des investissements étrangers directs et s'est fortement réduit les transferts de fonds

Déjà conséquente, l'inflation s'emballa dans plusieurs pays

La reprise sera plus lente qu'ailleurs sur le continent africain : jusqu'en 2024 au moins, la croissance reste très en deçà des projections pré-pandémie

Coup de projecteur | L'économie de l'Afrique du Sud a particulièrement souffert

b. La pandémie exacerbe les difficultés sous-jacentes : chômage, pauvreté, inégalités, insécurité alimentaire

Emploi : le chômage a atteint son niveau le plus haut en dix ans

Les inégalités s'accroissent

L'insécurité alimentaire explose

Retour de la pauvreté galopante

2. LE MODÈLE DE CROISSANCE AFRICAINE : UNE VULNÉRABILITÉ MISE EN EXERGUE PAR LA PANDÉMIE

a. La structure des échanges rend le continent excessivement dépendant de l'offre et de la demande externes

Coup de projecteur | l'essor du tourisme stoppé en plein vol

b. L'effondrement du cours des produits de base aggrave la crise des liquidités

Coup de projecteur | Cours du pétrole au plus bas, cours de l'or au plus haut

c. La dépendance excessive à l'offre externe engendre des pénuries de biens de première nécessité

3. LES POLITIQUES D'ATTÉNUATION SONT ENTRAVÉES PAR UNE MARGE DE MANŒUVRE BUDGÉTAIRE LIMITÉE ET UN ENDETTEMENT COMPLEXE

a. Politiques monétaire et budgétaire : des marges de manœuvre dérisoires

Le manque de flexibilité monétaire réduit les options

La faiblesse budgétaire limite la capacité de réaction

Coup de projecteur | La fuite de capitaux continue de saigner le continent

L'impact de la pandémie amenuise encore les ressources budgétaires

Mesures d'atténuation et filets de protection sociale : bien peu de choses

b. La complexité des dettes africaines accentue les difficultés

Une dette croissante avant la pandémie

Un éventail complexe de créanciers

Coup de projecteur | La Chine désormais en tête des créanciers bilatéraux

Le coût du service de la dette bondit

Allègements et réaménagements : des efforts, mais en-deçà des besoins

Un besoin immédiat de liquidités

4. L'OCCASION OU JAMAIS DE METTRE EN PLACE UN NOUVEAU MODÈLE DE CROISSANCE

a. Industrialisation, diversification, transformation structurelle : des emplois, des emplois, des emplois

b. Relance verte : la seule stratégie viable pour un avenir durable

c. Économie numérique : pouvoir sauter les étapes

d. Redressement social : mettre en place un revenu de base

e. Positionner le continent en tant que tel dans l'économie mondiale : l'intégration régionale est essentielle

f. Le financement de la reprise : d'abord la responsabilité du continent

Coup de projecteur | La gouvernance est essentielle

Chapitre

01.

Santé –

La leçon de
la pandémie :
renforcer
les capacités
sanitaires
africaines est
une priorité



Déjà confrontés à de nombreuses épidémies par le passé, la plupart des pays africains ont rapidement mis en place des mesures pour éviter la propagation de la COVID-19 : contrôles aux frontières, limitation des déplacements, mise en place de tests de dépistage. Mais si la première vague a touché l'Afrique plus tardivement et moins durement que les autres régions, les vagues suivantes vont s'aggraver. Par ailleurs, il n'est pas exclu que la fragilité des systèmes statistiques sur le continent ne conduise à une sous-estimation importante du nombre réel de cas. Enfin la concentration actuelle des moyens sur la COVID-19 amène à négliger la prévention, le diagnostic et le traitement d'autres pathologies plus létales : sans rectification de cette tendance, on ne peut ainsi exclure que la surmortalité liée au paludisme ne dépasse celle due à la COVID-19 en Afrique subsaharienne.

Hébergeant 18 % de la population mondiale, l'Afrique reste encore très faiblement protégée du virus, et exclue du marché des vaccins, dominé par les pays développés, comme celui des diagnostics. Grâce à l'engagement précoce et déterminé de l'Union africaine et du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies, le continent a renforcé ses capacités d'acquisition autonome de vaccins afin de compléter les mécanismes internationaux d'allocation, louables, mais notoirement insuffisants. On reste toutefois loin d'atteindre les 60 % de couverture de la population nécessaires pour garantir l'immunité collective, et l'Afrique risque de ne pas atteindre un niveau de couverture efficace avant 2023. Ceci alors même que nous savons tous que personne ne sera totalement protégé tant que tout le monde ne le sera pas.

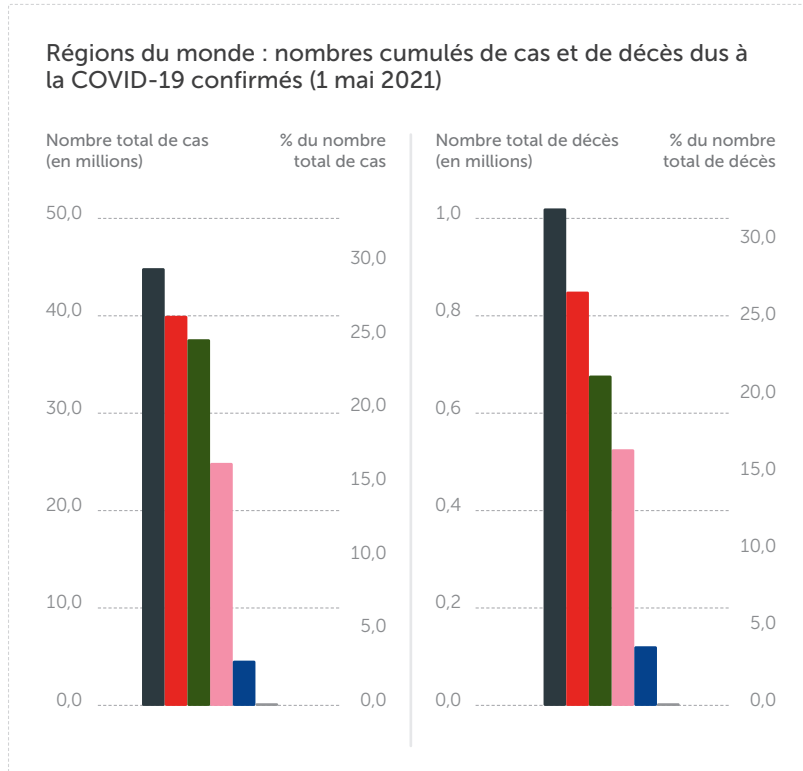
Plus généralement, la pandémie actuelle a mis en exergue la faiblesse actuelle des capacités sanitaires sur le continent, conséquence d'un engagement politique et budgétaire insuffisant de la part des gouvernements nationaux, d'infrastructures largement inadéquates et d'une fuite massive des cerveaux dans les métiers médicaux.

Il est crucial que l'Afrique puisse disposer à terme d'une capacité autonome de production de vaccins. L'indépendance en matière d'approvisionnement de vaccins est une question de sécurité pour le continent, dont la population va continuer de croître tandis que pathologies transmissibles et virus tendent à se multiplier. Qu'il s'agisse de la production de vaccins ou plus généralement de produits sanitaires ou pharmaceutiques, le renforcement des capacités de production continentales représente par ailleurs un potentiel économique conséquent, notamment en matière de création d'emplois.

1. ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE AU COURS DE L'ANNEE 1 : L'AFRIQUE EST TOUCHÉE PLUS TARD ET MOINS SÉVÈREMENT

a. L'Afrique ne représente que 3 % des cas, avec une répartition inégale sur le continent

L'Afrique représente 3,0 % des cas confirmés et 3,8 % des décès enregistrés dans le monde.



Afrique : 3,0 % des cas confirmés dans le monde

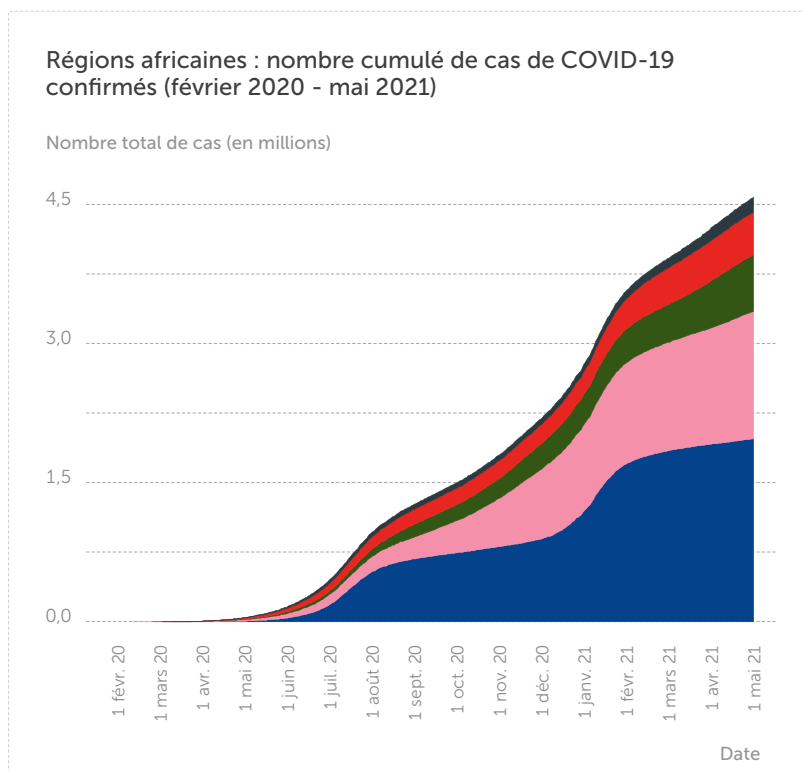
Afrique : 3,8 % des décès recensés dans le monde

- Europe
- Asie
- Amérique du Nord
- Amérique du Sud
- Afrique
- Océanie

Source : Université John Hopkins

Cependant, le taux moyen de létalité du continent (2,67 %) est supérieur au taux mondial (2,10 %) (1^{er} mai 2021).

Si l'Afrique du Nord et l'Afrique australe sont les plus touchées, l'Afrique centrale affiche le taux de rétablissement le plus faible.



- 43,1 % des cas et 50,9 % des décès sont enregistrés en **Afrique australe**.
- 30,0 % des cas et 32,8 % des décès sont enregistrés en **Afrique du Nord**.
- 13,3 % des cas et 9,3 % des décès sont enregistrés en **Afrique de l'Est**.
- 10,1 % des cas et 5,0 % des décès sont enregistrés en **Afrique de l'Ouest**.
- 3,5 % des cas et 2,1 % des décès sont enregistrés en **Afrique centrale**.

L'Afrique du Nord et l'Afrique australe représentent ensemble 73,1 % des cas confirmés.

- Afrique centrale
- Afrique de l'Ouest
- Afrique de l'Est
- Afrique du Nord
- Afrique australe

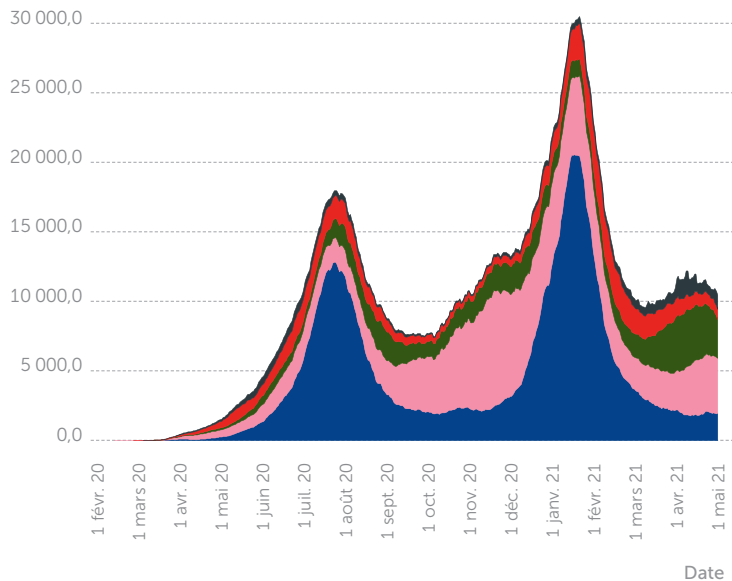
Source : Université John Hopkins

Si la première vague a touché le continent africain plus tardivement et moins sévèrement que les autres, la deuxième vague est nettement plus forte et certains pays sont déjà atteints par une troisième vague.

Des variants sont déjà apparus, notamment le variant indien, présent en Afrique du Sud, au Kenya et en Ouganda.

Régions africaines : nombre de nouveaux cas de COVID-19 confirmés (février 2020 - mai 2021)

Moyenne mobile des nouveaux cas sur 14 jours



En Afrique, le nombre de nouveaux cas par jour lors du pic de la deuxième vague était **environ deux fois plus important** que lors du pic de la première vague.

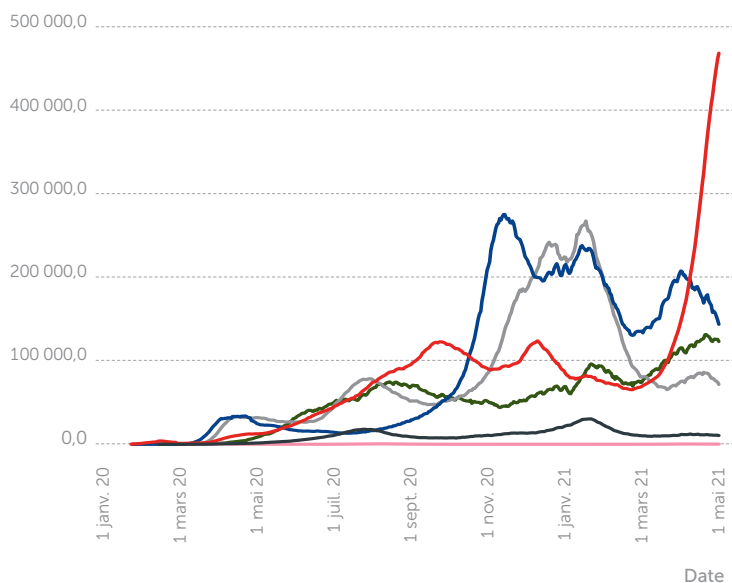
L'Afrique du Nord est déjà touchée par la **troisième** vague d'infections.



Source : Université John Hopkins

Régions du monde : nombre de nouveaux cas confirmés (janvier 2020 - mai 2021)

Moyenne mobile des nouveaux cas sur 14 jours



Bien que plus meurtrière, la deuxième vague d'infections africaine n'a pas dépassé, à son point culminant, le nombre de nouveaux cas du pic de la première vague européenne.

Lors du pic de sa deuxième vague, l'Europe a enregistré environ 270 000 nouveaux cas par jour. L'Asie comptait quant à elle plus de 400 000 nouveaux cas au 1^{er} mai 2021, à cause de l'explosion de l'épidémie en Inde.



Source : Université John Hopkins

Fragilité des systèmes statistiques : sous-estime-t-on la présence du virus en Afrique ?

La pandémie de COVID-19 met en exergue la fragilité des systèmes statistiques en Afrique, notamment en ce qui concerne la santé et l'état civil.

La faiblesse statistique concernant les établissements de santé et les données sanitaires handicape la production rapide des données indispensables en période d'urgence épidémique.

Seuls huit pays (Afrique du Sud, Algérie, Cabo Verde, Égypte, Maurice, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles et Tunisie) disposent d'un système d'enregistrement des décès adéquat. N'enregistrant pas tous les décès, la plupart des pays ne sont pas en mesure de calculer la « surmortalité », qui représente un indicateur clé des répercussions de la pandémie.

b. L'accent mis actuellement sur la COVID-19 compromet les progrès réalisés dans la lutte contre les maladies les plus meurtrières du continent : paludisme, tuberculose et sida

Le paludisme : plus meurtrier que la COVID-19 ?

Selon l'OMS, si l'on ne remédie pas aux perturbations qu'entraîne la COVID-19 pour les efforts actuels de lutte contre le paludisme, la surmortalité due au paludisme pourrait excéder celle liée à la COVID-19 en Afrique subsaharienne.

La tuberculose : retour aux niveaux de 2012 ?


Selon l'OMS, une diminution de 25 % à 50 % des diagnostics de tuberculose dans le monde sur une période de trois mois seulement pourrait entraîner jusqu'à 400 000 décès supplémentaires, ramenant ainsi la mortalité due à la tuberculose à l'échelle mondiale à son niveau de 2012.

Le VIH : retour aux niveaux de 2008 ?

Selon l'ONUSIDA et l'OMS, une interruption de six mois des traitements antirétroviraux pourrait entraîner 500 000 décès supplémentaires en Afrique subsaharienne, ramenant ainsi les niveaux d'infection de la région à ceux de 2008, avec près d'un million de décès.

Santé mentale : une préoccupation croissante, notamment chez les jeunes

Avant la pandémie de COVID-19, la santé mentale était une préoccupation majeure en Afrique, car la plupart des pays qui comptent le moins de professionnels de la santé mentale pour 100 000 habitants se trouvent sur ce continent. La COVID-19 a entraîné des problèmes de santé mentale chez les jeunes liés au chômage, aux effets de la maladie, et à la restriction des déplacements et de la vie sociale.



14 pays africains ont enregistré une détérioration de plus de 50 % des services de santé, touchant aussi bien les accouchements médicalisés que le traitement des cas de paludisme, entre mai et juillet 2020

2. CONFINEMENT, DÉPISTAGE, TRACAGE : RÉACTION RAPIDE DE L'AFRIQUE

a. L'Afrique a rapidement mis en place des mesures de confinement, avant la plupart des autres régions

Des mesures de confinement mises en place rapidement

Au 15 avril 2020, 48 pays africains avaient mis en œuvre au moins cinq mesures de restriction. Presque tous les pays ont instauré des mesures de limitation des déplacements internes dans le mois suivant l'apparition du premier cas confirmé.

Pays africains : introduction de restrictions des déplacements internes et premiers cas confirmés (février - mai 2020)

Jour (en 2020)

1 févr. 11 févr. 21 févr. 2 mars 12 mars 22 mars 1 avr. 11 avr. 21 avr. 1 mai 11 mai 21 mai 31 mai



Pays/Région

- Algérie
- Angola
- Bénin
- Botswana
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Cabo Verde
- République centrafricaine
- Tchad
- Congo
- Côte d'Ivoire
- République dém. du Congo
- Djibouti
- Égypte
- Érythrée
- Eswatini
- Éthiopie
- Gabon
- Gambie
- Ghana
- Guinée
- Kenya
- Lesotho
- Libéria
- Libye
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Mauritanie
- Maurice
- Maroc
- Mozambique
- Namibie
- Niger
- Nigéria
- Rwanda
- Sénégal
- Seychelles
- Sierra Leone
- Somalie
- Afrique du Sud
- Soudan du Sud
- Soudan
- Tanzanie
- Togo
- Tunisie
- Ouganda
- Zambie
- Zimbabwe

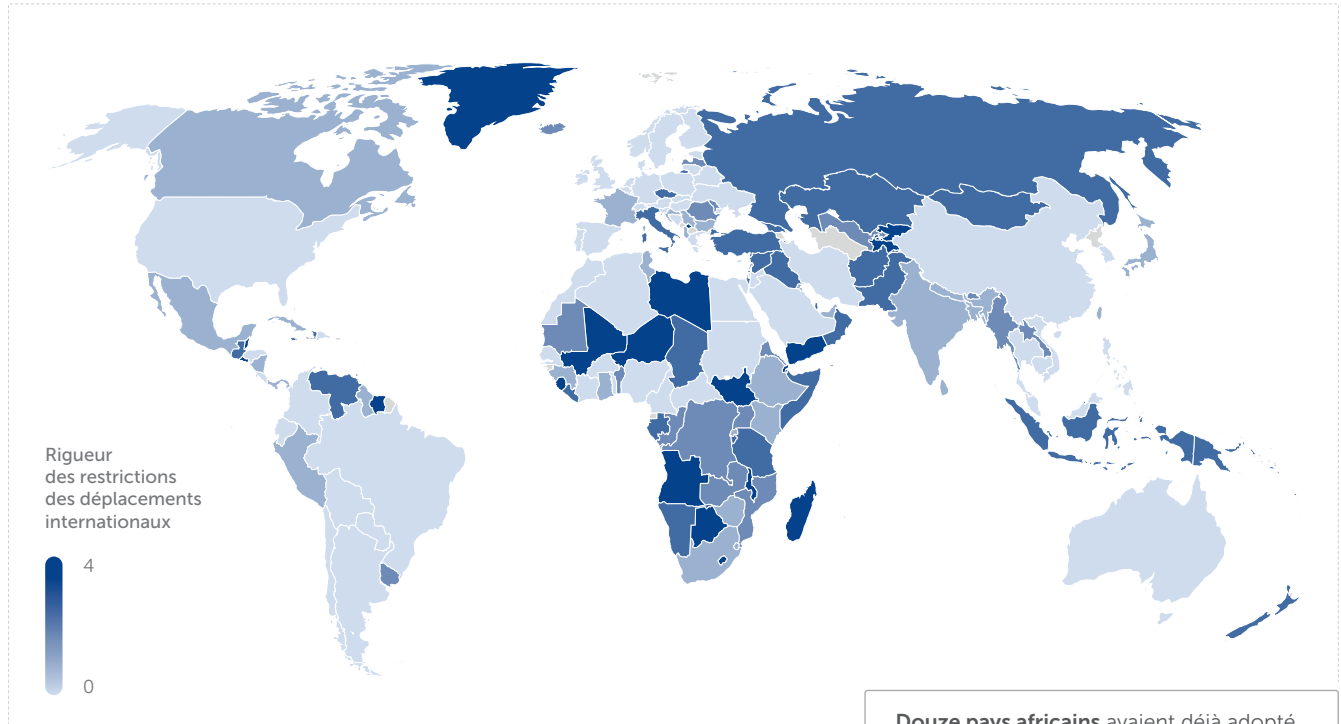
- Aucune mesure n'est prise
- Il est recommandé de ne pas se déplacer entre les régions ou les villes
- Des restrictions des déplacements internes sont mises en place
- Premier cas confirmé

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les travaux de l'Université John Hopkins et de la Blavatnik School of Government de l'Université d'Oxford

L'Afrique est l'une des régions à avoir mis en place le plus rapidement des restrictions strictes des déplacements internationaux

Parmi les 23 pays avec les restrictions les plus strictes dès la confirmation du premier cas sur leur sol, plus de la moitié étaient africains. Douze pays africains avaient déjà mis en place les restrictions les plus strictes avant même la confirmation du premier cas sur leur territoire.

Pays du monde : restrictions des déplacements internationaux en vigueur au moment du diagnostic du premier cas confirmé de COVID-19 (2020)



Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les travaux de l'Université John Hopkins et de la Blavatnik School of Government de l'Université d'Oxford

Remarque : Les niveaux de limitation des déplacements internationaux au cours de la pandémie de COVID-19 représentés sur cette carte sont compris entre 0 et 4 : 0 – Aucune mesure | 1 – Dépistage | 2 – Mise en quarantaine des régions à haut risque | 3 – Interdiction des déplacements dans les régions à haut risque | 4 – Fermeture complète des frontières

Douze pays africains avaient déjà adopté les restrictions les plus strictes au moment de la confirmation du premier cas sur leur territoire.

b. L'Afrique a renforcé très tôt ses capacités locales de dépistage, car sans moyens de se procurer des tests PCR

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies a rapidement coordonné les efforts pour accroître les capacités au niveau continental

Si, en février, seuls deux pays étaient en mesure d'effectuer des diagnostics, ce chiffre a atteint 43 pays fin mars 2020. Tous les pays du continent sont désormais en mesure d'effectuer des tests en laboratoire.

En novembre 2020, 39 pays ont rapporté effectuer plus de 10 tests pour chaque cas détecté, conformément aux recommandations de l'OMS.

Le prix des tests PCR est excessif pour le continent

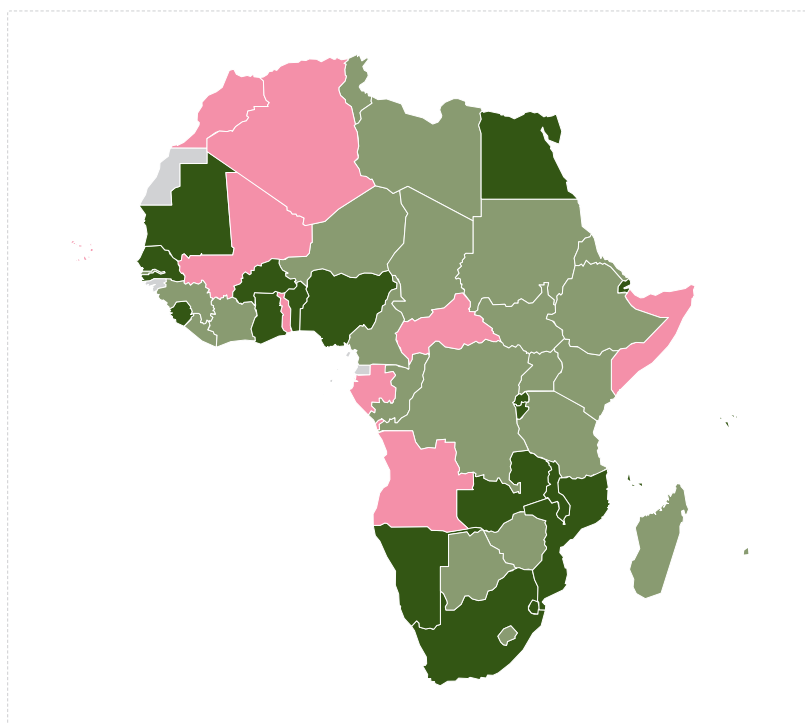
Les tests PCR constituent la référence en matière de dépistage. Alors que l'entreprise de diagnostics moléculaires Cepheid s'était engagée au terme d'un accord avec l'OMS à fournir 1,55 million de cartouches aux pays à revenu faible et moyen, dont les pays africains, seul un cinquième de ce volume a été expédié. Les réactifs utilisés sont désormais vendus aux États-Unis et au Canada à plus de 50 dollars par cartouche, soit un prix deux fois plus élevé que le prix préférentiel garanti pour les pays africains.

Les pays africains ont dès lors rapidement élaboré et mis en place des tests groupés et des tests rapides de détection des antigènes afin d'atténuer les conséquences de cette pénurie de ressources

c. Un système efficace de traçage a été mis en œuvre rapidement, instruit par une longue expérience des pandémies

La majorité des pays du continent a mis en place un système de traçage deux jours après la confirmation du premier cas.

Pays africains : traçage dans les 15 jours suivant la confirmation du premier cas de COVID-19 (2020)



Des kits de dépistage à un prix abordable ont été mis au point et commercialisés par des laboratoires en Ouganda et au Sénégal, ce qui a renforcé les capacités de dépistage et la fréquence des tests

Février 2020 : lancement du Groupe de travail africain sur le coronavirus (AFTCOR) par le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies

Avril 2020 : introduction du Partenariat pour accélérer les tests de la COVID-19 (PACT) par le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies

Avril 2020 : publication des Directives sur la recherche des contacts pour la pandémie de la COVID-19 par le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies

Situation en matière de recherche des contacts des personnes atteintes par la COVID-19

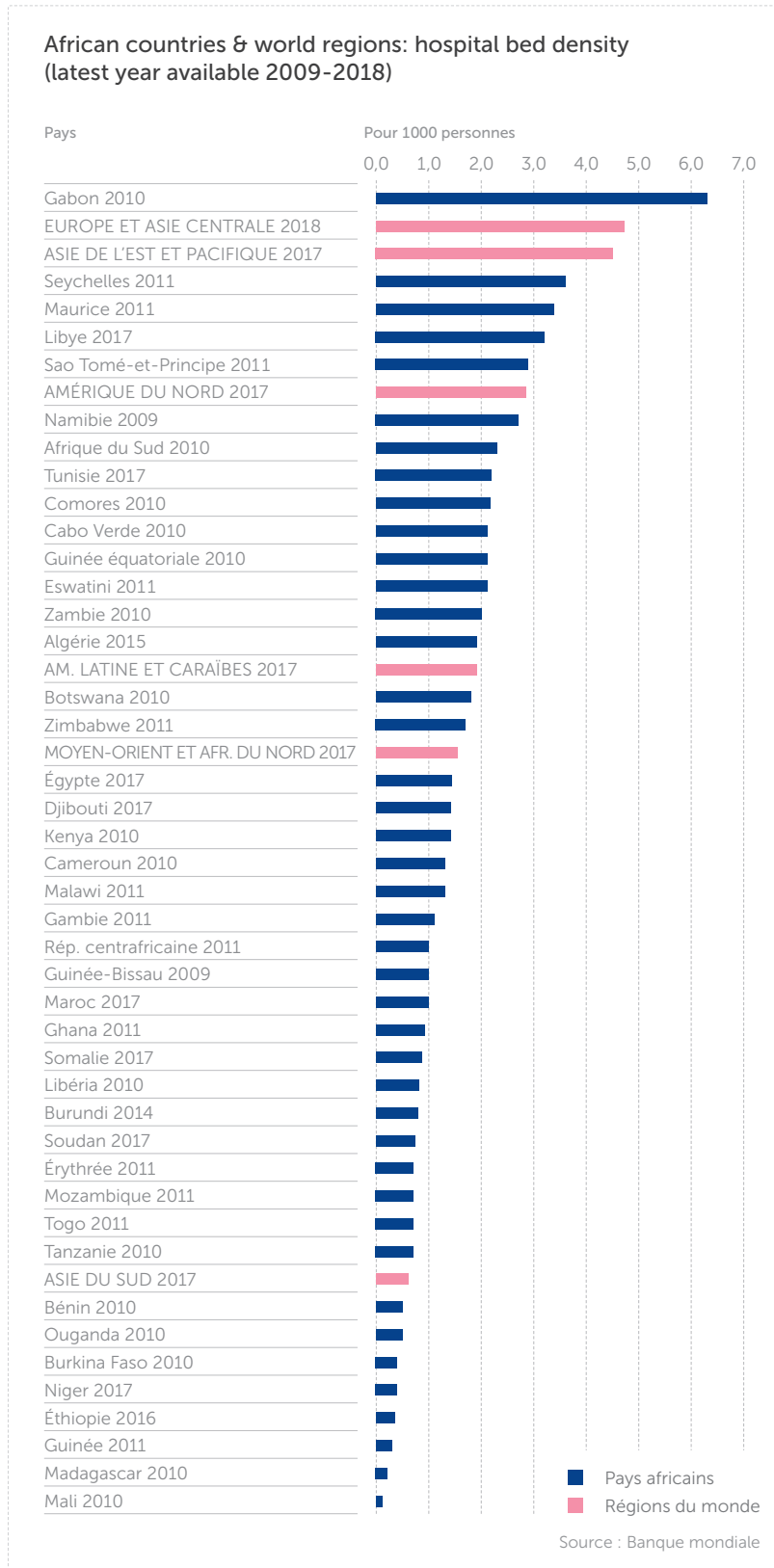
- Aucune recherche des contacts
- Recherche limitée (pour certains cas)
- Recherche complète (pour tous les cas)
- Données indisponibles

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les travaux de l'Université John Hopkins et de la Blavatnik School of Government de l'Université d'Oxford

3. LA PANDÉMIE ACTUELLE MET EN EXERGUE LES FAIBLESSES STRUCTURELLES DES SYSTÈMES DE SANTÉ SUR LE CONTINENT

a. L'Afrique a les capacités sanitaires les plus faibles au monde

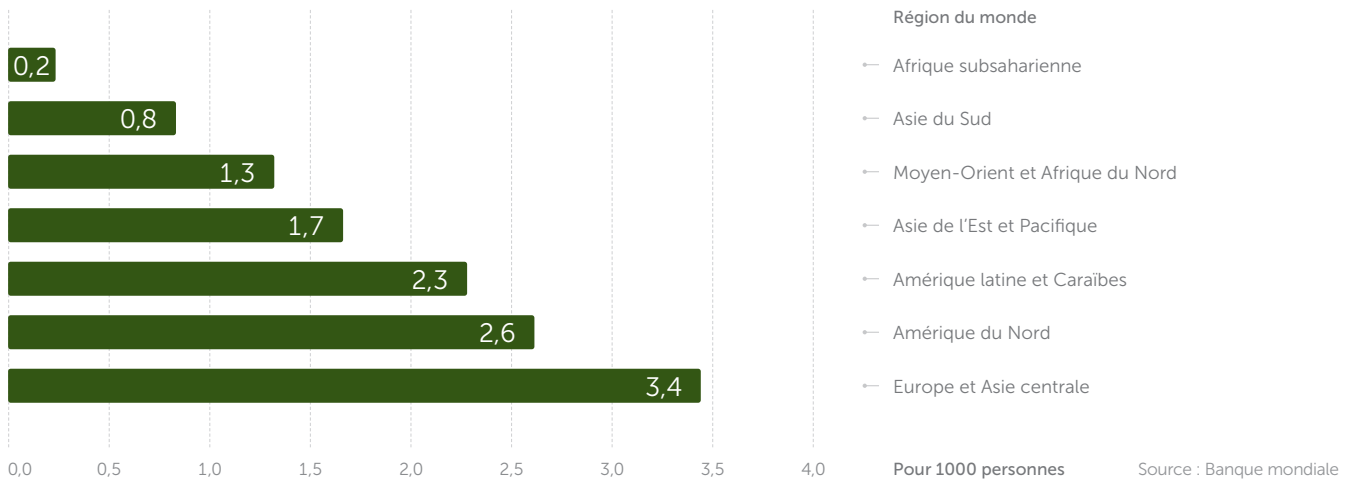
Une insuffisance alarmante de lits d'hôpitaux et de lits de soins intensifs :
135,2 lits d'hôpitaux et 3,1 lits de soins intensifs pour 100 000 personnes.



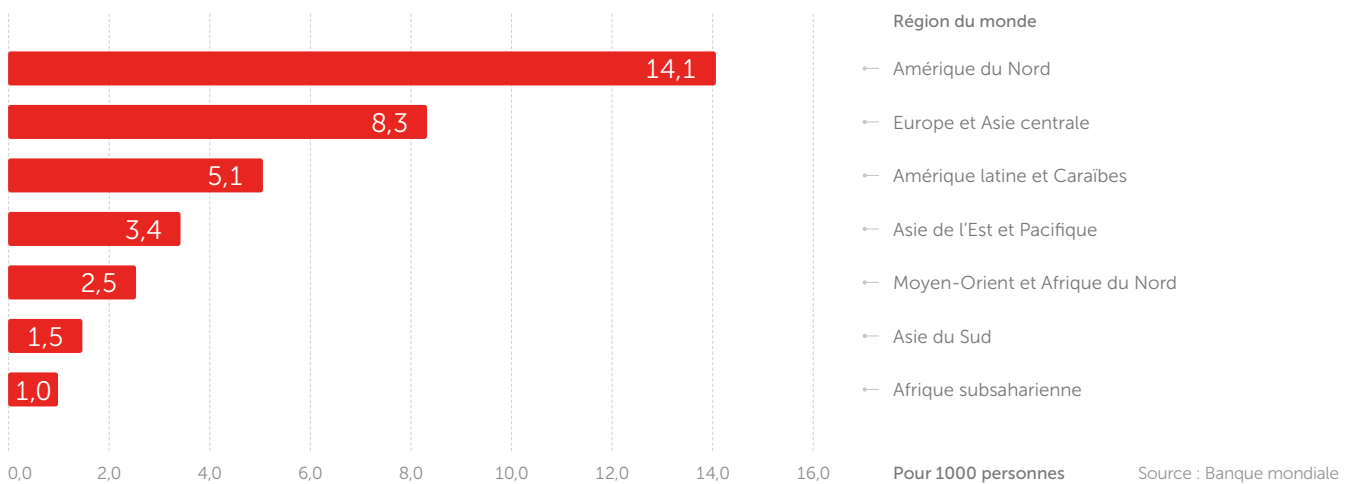
En Afrique, 17 pays ont moins d'un lit d'hôpital pour 1000 personnes, les trois pays qui ont la densité la plus faible étant le Mali (0,1 ‰), Madagascar (0,2 ‰) et la Guinée (0,3 ‰)

Ressources humaines : 0,2 médecin et 1 infirmier(e) ou sage-femme pour 1000 personnes en Afrique subsaharienne, le niveau le plus bas au monde.

Régions du monde : médecins (2017)



Régions du monde : personnel infirmier et sages-femmes (2018)



La COVID-19 aggrave la fuite des cerveaux dans le secteur de la santé

Un cinquième des médecins nés sur le continent africain travaille dans des pays à revenu élevé.

Sur les 14,5 millions de personnels de santé qu'il manque à l'échelle mondiale pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), la pénurie la plus grave se situe en Afrique, où le déficit pourrait atteindre 6,1 million d'agents d'ici 2030.

b. Des infrastructures défailtantes

Pour près des trois quarts des hôpitaux d'Afrique subsaharienne, l'alimentation en l'électricité n'est pas fiable

D'après des données issues d'enquêtes menées dans 11 pays d'Afrique subsaharienne de 2001 à 2012, 74 % des établissements avaient accès à l'électricité, dont 28 % seulement de façon fiable.

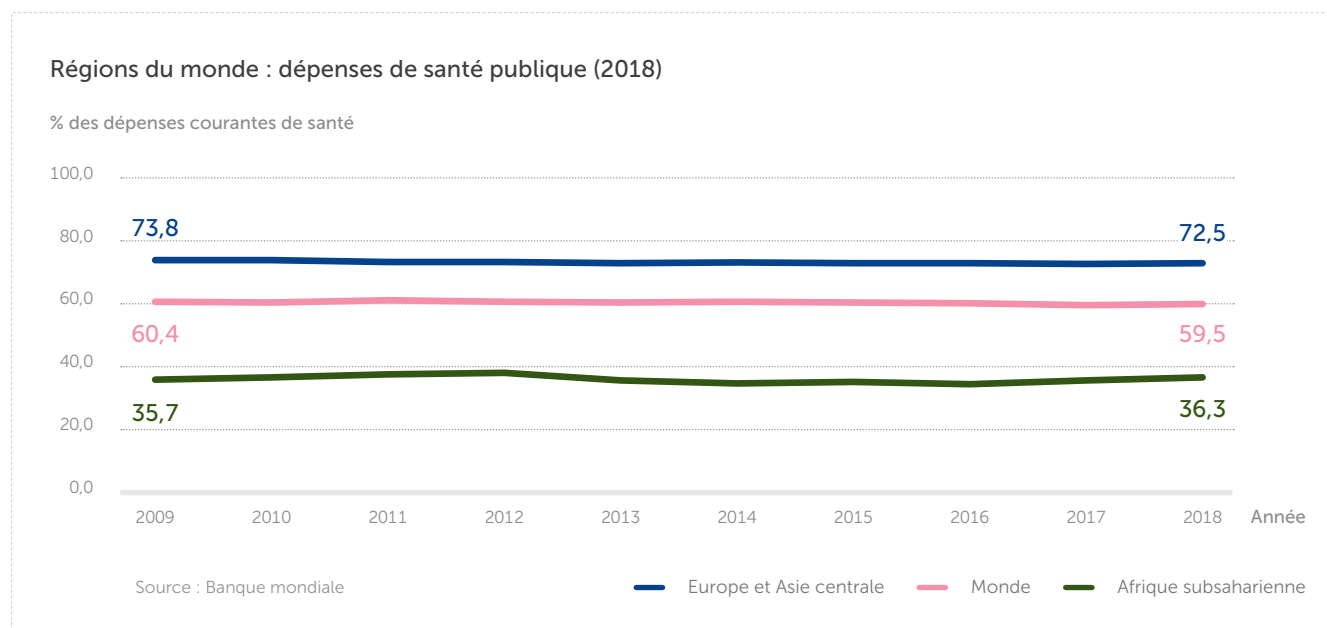
Le manque d'eau et de services d'assainissement dans les hôpitaux d'Afrique subsaharienne est plus de deux fois supérieur à la moyenne mondiale

En 2018, les services d'assainissement faisaient défaut dans près de 20 % des hôpitaux d'Afrique subsaharienne et 6,5 % des hôpitaux n'avaient pas de services d'approvisionnement en eau (contre 7,5 % et 3,0 % respectivement au niveau mondial).

c. La santé reste une priorité négligée par les gouvernements africains

Sur la liste des priorités des pouvoirs publics africains, la santé occupe un rang médiocre

En 2018, les pays d'Afrique subsaharienne ont consacré en moyenne seulement 1,9 % de leur PIB aux dépenses de santé publique, un taux bien inférieur à la moyenne mondiale (5,9 %).



Le montant des dépenses privées consacrées à la santé à l'échelle nationale est plus élevé en Afrique qu'au niveau mondial ; de plus, certains pays dépendent encore largement des aides extérieures.

Les dépenses de santé publique représentaient 36,3 % du total des dépenses de santé en Afrique subsaharienne en 2018, un pourcentage largement inférieur au niveau mondial (de 59,5 %).

La couverture sanitaire universelle (CSU) : il reste un long chemin à parcourir

Alors que tous les pays africains se sont engagés à mettre en place la CSU d'ici à 2030, en 2019, seuls dix pays offraient à leurs citoyens des soins de santé gratuits et universels : l'Algérie, le Botswana, le Burkina Faso, le Gabon, Maurice, la Namibie, le Rwanda, les Seychelles, la Tunisie et la Zambie.

Dans 22 pays, les soins de santé ne sont toujours ni gratuits, ni universels.

d. Préparer la prochaine pandémie : une priorité immédiate

Le terme « pathologie X » désigne une maladie qui pourrait provoquer une pandémie en raison d'un agent pathogène dont on ignore pour le moment qu'il pourrait entraîner des maladies humaines. La « pathologie X » de l'année dernière a désormais un nom : COVID-19.

Les zoonoses émergentes : le lien préoccupant entre santé et environnement

On estime que près de 60 % des infections humaines ont une origine animale. Parmi toutes les maladies infectieuses humaines nouvelles et émergentes, environ 75 % sont passées des animaux aux êtres humains. Dans l'ensemble de l'Afrique, le risque d'émergence et de propagation des zoonoses augmente considérablement en raison de la progression démographique et de la montée de la demande de lait, de viande et d'œufs sous l'effet de l'accroissement de l'urbanisation et des revenus.

Bilan de la COVID-19 : si la prévention et la préparation se mesurent en milliards de dollars, une pandémie coûte des milliers de milliards de dollars


Le retour sur investissement de la sécurité sanitaire mondiale est colossal.

Coûts liés à la COVID-19	Investissements en faveur de la préparation
Plus de 11 000 milliards de dollars des États-Unis (É.-U.), pour le moment, pour financer la lutte contre la maladie	5 dollars É.-U. supplémentaires par personne et par an
Une future perte de revenus de 10 000 milliards de dollars É.-U.	

Source : Conseil mondial de suivi de la préparation (Global Preparedness Monitoring Board)

Faites en sorte que ce soit la dernière pandémie : les conclusions du Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie

La principale conclusion du rapport publié en mai 2021 par le Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie est que l'épidémie initiale est devenue une pandémie en raison de lacunes et de défaillances à chaque stade critique de la préparation à la COVID-19 et de la lutte contre la maladie.



Les pandémies comme celles de la COVID-19 sont le résultat prévisible et annoncé de la manière dont les êtres humains produisent et se procurent de la nourriture, vendent et consomment des animaux et bouleversent les milieux naturels

4. LA PANDEMIE MET EN EXERGUE LA DÉPENDANCE EXCESSIVE DU CONTINENT EN MATIÈRE DE VACCINS

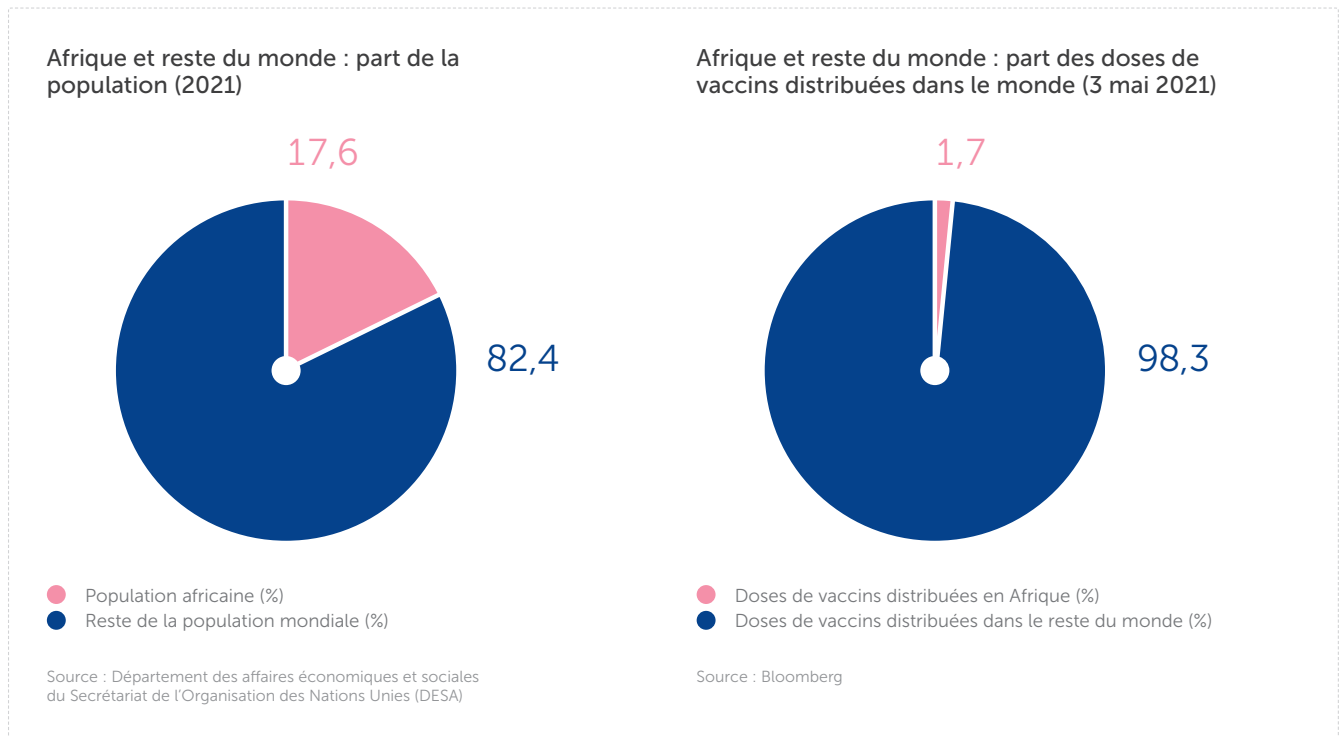
a. En l'état actuel de la distribution de vaccins, le continent africain pourrait ne pas atteindre l'immunité avant 2023

L'Afrique : le dernier continent vaccine

Début mai 2021, huit pays n'avaient toujours pas entamé leur campagne de vaccination : le Burkina Faso, le Burundi, l'Érythrée, Madagascar, la République centrafricaine, la Somalie, le Tchad et la Tanzanie.

À l'échelle mondiale, les pays africains représentent la majorité des pays (cinq sur neuf) dont la couverture vaccinale de la population au 3 mai 2021 est inférieure à 0,1 %.

Une inégalité majeure : alors que l'Afrique représente 18 % de la population planétaire, elle a reçu moins de 2 % des vaccins administrés au niveau mondial.



Au 2 mai 2021, seules 18,8 millions de doses avaient été administrées sur le continent africain.

Cette situation est très préoccupante, car elle implique qu'il pourrait ne pas y avoir d'immunité collective en Afrique avant 2023 au plus tôt

Dans les pays les plus pauvres du continent, la vaccination de masse pourrait même ne pas avoir lieu avant 2024.

La disponibilité des vaccins n'est pas le seul sujet : de nombreux obstacles freinent la distribution des vaccins sur le continent

Parmi les principales difficultés figurent le manque de capacités logistiques et humaines pour le stockage et l'administration des vaccins, les difficultés d'accès aux zones reculées, et la réticence croissante des populations à la vaccination.

b. La « guerre contre le virus » modifie les rapports géostratégiques

Elle a déclenché un inquiétant « nationalisme vaccinal »

La plupart des pays à revenu élevé stockent autant de doses que possible et se montrent réticents à les partager tant que la vaccination n'est pas achevée à l'intérieur de leurs frontières.

Des alliances bilatérales nouvelles

La Chine, l'Inde, la Russie, les pays du Golfe, la Turquie montent en puissance en tant que donateurs ou financeurs de vaccins.

Les initiatives multilatérales sont louables, mais loin de suffire

En l'état actuel, le système COVAX ne s'est engagé qu'à couvrir 20 % de la population de chaque pays bénéficiaire.

Au 3 mai 2021, 14,5 millions de doses avaient été distribuées via le dispositif COVAX dans 28 pays africains, représentant environ 30 % de la totalité des doses fournies dans le cadre de ce mécanisme.

Mi-avril 2021, sur les 832 millions de doses de vaccins administrées, 82 % l'ont été dans des pays à revenu élevé ou à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, et seulement 0,2 % dans des pays à faible revenu. C'est uniquement dans les pays à revenu élevé qu'une personne sur quatre a été vaccinée : ce n'est le cas que d'une personne sur 500 dans les pays les plus pauvres.

Mi-mai 2021, le mécanisme COVAX est encore loin d'atteindre son objectif d'obtenir et de distribuer deux milliards de doses d'ici fin 2021. En effet, à peine 68 millions de doses de vaccins ont été fournies au niveau mondial, notamment en raison de la deuxième vague meurtrière qui sévit en Inde et qui pousse le pays à conserver les vaccins produits par le Serum Institute of India.

5. UN SIGNAL FORT : LA NÉCESSITÉ DE GARANTIR L'AUTONOMIE DU CONTINENT EN MATIÈRE DE VACCINS

L'Afrique se regroupe pour accroître sa puissance de feu

L'Équipe spéciale pour l'acquisition de vaccins en Afrique (AVATT), initiée par l'Union africaine et financée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), a été mise en place dans le cadre d'une approche continentale visant à garantir l'acquisition directe par les pays africains de vaccins en quantité suffisante pour couvrir au moins 60 % de la population.

La Coalition contre la COVID-19 (CACOVID) est l'un des premiers exemples d'engagement fort du secteur privé pour lutter contre la pandémie.

a. Aller plus loin : mettre en place une capacité continentale de production de vaccins

Le marché potentiel est évident, des lors que le continent héberge près de 18 % de la population mondiale, toujours en forte croissance, et représente actuellement 25 % de la demande mondiale de vaccins

Pourtant le continent n'assure actuellement que moins de 0,1 % de la production mondiale de vaccins. En Afrique, environ 99 % des vaccins destinés à la vaccination systématique sont importés. La plupart d'entre eux sont fournis par quelques fabricants indiens, avec le soutien du Gavi et de l'UNICEF.

Renforcer la capacité de production du continent rencontre cependant de nombreux défis.

Beaucoup, et en premier lieu l'Inde et l'Afrique du sud, appellent la mise en place de dérogations provisoires à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) pour suspendre

les droits de brevet sur les produits permettant de lutter contre la COVID-19 (médicaments, produits de diagnostic, équipements médicaux, vaccins), arguant qu' une telle dérogation pourrait permettre de renforcer la production de vaccins dans les différentes régions du monde, notamment en Afrique. Les États-Unis sont désormais favorables à cette dérogation temporaire, mais uniquement en ce qui concerne les vaccins.

Mais au-delà des questions relatives à la propriété intellectuelle, il existe de nombreux défis à surmonter : expertise spécifique, cadre réglementaire et contrôles de qualité, infrastructures idoines, intégration régionale concrète, instruments de financement spécifiques, engagement du secteur privé, effort en matière de recherche, partage des données.

L'Agence africaine du médicament (AMA) : une institution essentielle pour l'autonomie vaccinale

L'AMA, fondée en 2019, est un organisme de l'Union africaine dont la mission est de réglementer les médicaments en vue d'améliorer l'accès à des produits médicaux sûrs, efficaces et de qualité sur le continent.

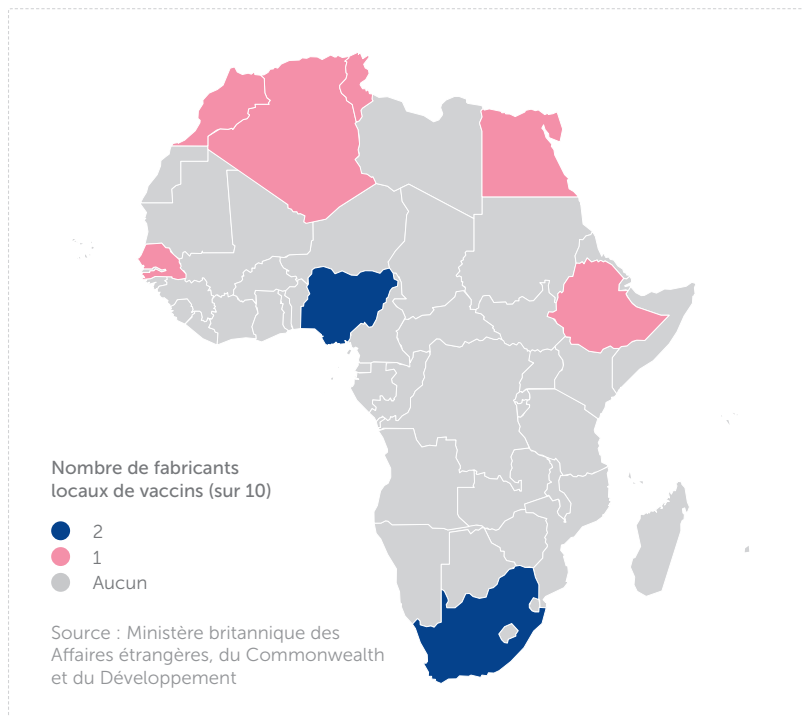
En mars 2021, 19 pays avaient signé le traité de création de l'AMA, mais seulement huit d'entre eux l'avaient ratifié, alors que la ratification de 15 pays est requise pour qu'il entre en vigueur.

b. Un engagement politique concret est indispensable

Des engagements déjà nombreux, mais qui restent à mettre en œuvre...

Seuls quelques pays ont atteint l'objectif d'Abuja consistant à allouer 15 % du budget national à la santé depuis que cet engagement a été pris en 2001 par les pays membres de l'Union africaine.

Pays africains : les acteurs locaux en matière de production vaccinale (2020)



Seuls 10 acteurs locaux de la chaîne de valeur vaccinales sont actuellement opérationnels ; essentiellement dans les pays d'Afrique du Nord, en Afrique du Sud et au Nigeria

Avril 2021 : la mise en place par l'Union africaine et Africa CDC du Nouvel Ordre de Santé Publique : une étape majeure ?

Dans le cadre du NOSP, le continent s'engage à accroître la fabrication locale de vaccins d'ici à 2040, avec les objectifs suivants :

- Produire 100 % des vaccins contre une à trois maladies émergentes (fièvre de Lassa, virus Ebola, fièvre de la vallée du Rift) ;
- Produire entre 30 et 60 % des vaccins contre un agent pathogène encore inconnu qui se propagerait à l'échelle mondiale ;
- Produire entre 20 et 60 % des vaccins systématiques administrés chaque année.

Ces objectifs seront atteints à travers deux partenariats :

- le nouveau Partenariat pour la Fabrication Africaine de Vaccins(PFAV), avec la mise en place de cinq centres régionaux ;
- le nouveau partenariat entre l'Union africaine, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI) et Africa CDC, destiné à renforcer la préparation aux épidémies et aux pandémies et à investir en faveur de la recherche et du développement, ainsi que des compétences et connaissances techniques.

Chapitre

02.

Politique et
société –

Recul de la
démocratie

et des droits,

risques accrus

d'instabilité



Alors que les progrès du développement en Afrique restaient en-deca des attentes avant l'apparition de la pandémie, la crise actuelle provoque des répercussions négatives, particulièrement en matière d'éducation et de genre, ou des progrès sensibles avaient pourtant été enregistrés récemment.

Une génération de jeunes Africains a déjà manqué en moyenne 7 mois d'enseignement, alors que les systèmes d'enseignement à distance sont limités, voire inexistantes. Les femmes sont devenues plus vulnérables et se trouvent notamment confrontées à une recrudescence de la violence sexiste.

Malgré des craintes initiales, la plupart des élections programmées sur le continent se sont tenues malgré la pandémie, conduisant à des transitions pacifiques dans certains pays. Mais la mise en œuvre parfois violente de mesures de confinement souvent excessives par les services de sécurité des États, et l'apparition de nouvelles atteintes à la liberté des médias et à la qualité de l'information, ont mis à mal plusieurs pratiques démocratiques. Ceci risque d'éroder encore davantage la confiance déjà limitée des citoyens africains envers leurs gouvernements.

Le lourd impact économique et social de la pandémie est susceptible d'alimenter de nouveaux facteurs d'instabilité et d'insécurité. Manifestations et émeutes se sont multipliées, tandis que les efforts de médiation des conflits en cours comme les activités humanitaires se sont trouvés considérablement entravés. Les réseaux criminels et terroristes trouvent là un terrain d'autant plus fertile que les perspectives offertes à la jeunesse se trouvent encore amoindries, que de fausses informations circulent de plus en plus et que les forces de sécurité concentrent aujourd'hui leur action sur la lutte contre la pandémie.

1. LES EFFETS DE LA PANDEMIE POURRAIENT REMETTRE EN CAUSE LES PROGRÈS RÉCEMMENT OBTENUS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET DE GENRE

Les progrès réalisés sur le continent vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063, d'ores et déjà en-deca des attentes avant l'apparition de la pandémie, pourraient être compromis

Pour 13 des 17 ODD, aucun pays africain n'est en bonne voie, et la plupart des pays sont loin de réaliser la majorité des ODD.

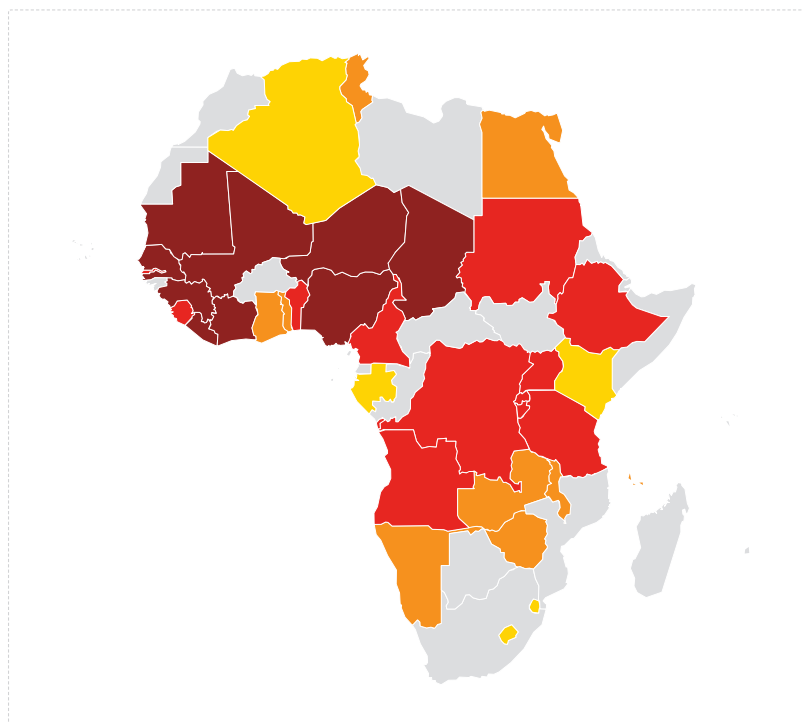
La COVID-19 devrait avoir des retombées négatives sur 16 des 17 ODD.

a. Éducation : une génération à l'encan

Les établissements d'enseignement sur le continent ont fermé partiellement ou complètement leurs portes pendant environ 26 semaines, se situant ainsi dans la moyenne mondiale

La fermeture prolongée des écoles pourrait entraîner une hausse du décrochage scolaire et creuser davantage les inégalités d'apprentissage.

Pays africains : risque d'accroissement du nombre d'enfants déscolarisés et des inégalités d'apprentissage en raison de la COVID-19 (2020)



Neuf pays sont confrontés à un risque extrême et douze autres à un risque élevé d'augmentation du nombre d'enfants déscolarisés et des inégalités d'apprentissage.

Niveau de risque

- Risque extrême
- Risque élevé
- Risque modéré
- Risque limité
- Absence de données

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les travaux de Save the Children

La COVID-19 pourrait exacerber la crise préexistante en matière d'éducation

Avant même l'apparition de la COVID-19, l'Afrique subsaharienne était caractérisée par le niveau de compétences minimale des élèves le plus faible au monde.

La pandémie risque d'aggraver de façon conséquente tant le taux que le degré de privation d'apprentissage.

L'absence d'outils d'enseignement à distance et la fracture numérique aggravent les conséquences de la fermeture des établissements d'enseignement

Dans les pays africains, la majorité des programmes d'enseignement à distance pour différents niveaux d'éducation sont assurés par l'intermédiaire de la télévision et de la radio.

Selon l'UNESCO, en Afrique subsaharienne, 89 % des élèves en Afrique subsaharienne n'ont pas d'ordinateur à la maison, 82 % n'ont pas accès à Internet, et au moins 20 millions vivent dans des zones non couvertes par le réseau mobile.

La fermeture des écoles aggrave l'insécurité alimentaire

Au moment du pic de la pandémie, en avril 2020, 65,4 millions d'enfants du continent n'ont plus eu accès aux repas servis dans les cantines scolaires, en particulier en Afrique du Sud (9,2 millions), en Égypte (11,2 millions) et au Nigéria (9,8 millions).

b. La pandémie menace d'enrayer les progrès récemment réalisés en matière d'égalité entre les sexes

Les filles courent un risque plus élevé de décrochage scolaire et ont moins de chances de bénéficier de l'enseignement à distance

En 2019, un écart d'environ quatre points existait déjà entre les taux de déscolarisation des filles et des garçons en Afrique subsaharienne.


Dans huit pays, le taux de filles ayant des compétences en technologies de l'information et des communications (TIC) est inférieur de quatre points en moyenne à celui des garçons.

En Afrique subsaharienne, un million de filles risquent de ne jamais retourner à l'école en raison d'une grossesse entamée pendant la fermeture des écoles.

Les femmes bénéficient d'une moindre protection sociale et sont davantage exposées aux risques de pauvreté et d'insécurité alimentaire

En Afrique subsaharienne, près de 92 % des femmes travaillent dans le secteur informel.

En 2021, 132 millions de femmes devraient vivre avec moins de 1,90 dollar par jour en Afrique subsaharienne, contre 124 millions d'hommes.

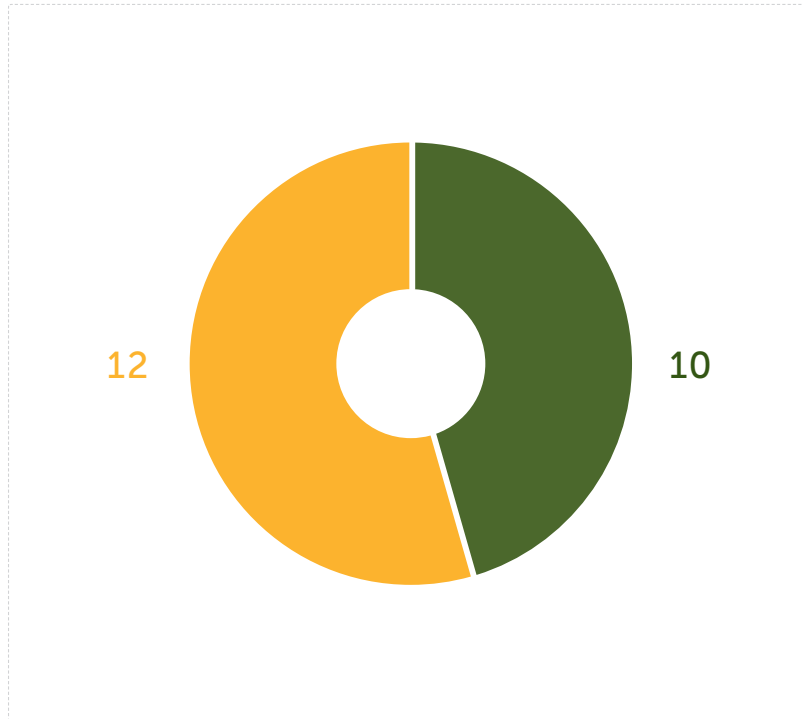


Il est probable que plus de la moitié des enfants en Afrique subsaharienne n'aient aucun accès aux systèmes d'enseignement à distance

La pandémie limite l'accès des femmes aux services de santé essentiels

Par rapport à 2019, les taux de mortalité maternelle ont augmenté dans dix pays, les hausses la plus importantes ayant été enregistrées en Afrique du Sud, aux Comores, au Mali et au Sénégal.

Pays africains : évolution de la mortalité maternelle (2019-2020)



Une analyse préliminaire réalisée par l'OMS dans 22 pays montre que le taux de mortalité maternelle a augmenté dans dix pays, la hausse la plus importante ayant été enregistrée en Afrique du Sud, aux Comores, au Mali et au Sénégal entre février et juillet 2020.

Nombre de pays

- Augmentation entre février et juillet 2020 par rapport à la même période en 2019
- Aucune évolution entre février et juillet 2020 par rapport à la même période en 2019

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les travaux de l'OMS

La « pandémie fantôme » : intensification de la violence sexuelle et sexiste

La violence domestique est montée en flèche dans six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), passant de 40,63 % avant la pandémie à 52,18 % pendant, soit une augmentation de 11,55 points.

95 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête réalisée au sein du Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim considèrent l'augmentation de la violence sexiste et de la criminalité comme l'une des principales conséquences sociales et économiques de la pandémie

32 2. EN RECUL AVANT L'APPARITION DE LA PANDÉMIE, LES LIBERTÉS, LES DROITS ET LA DÉMOCRATIE SONT FRAGILISÉS

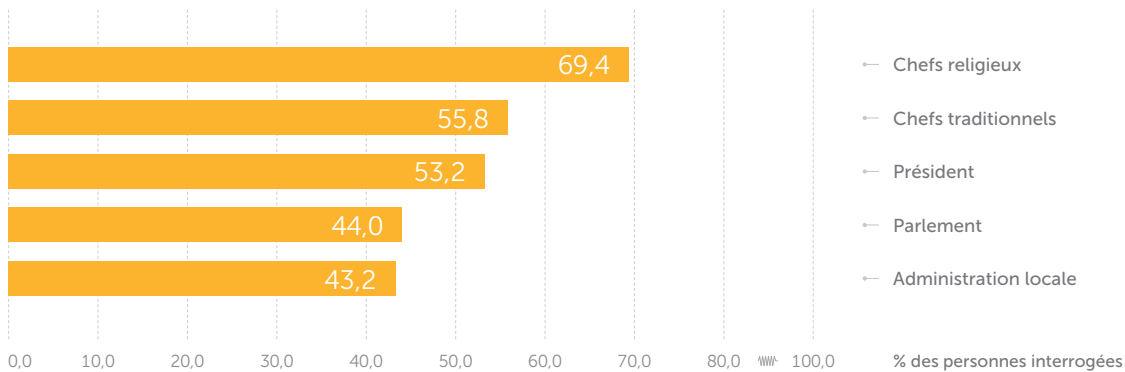
a. Malgré des craintes initiales, la plupart des élections programmées se sont tenues

La majorité des 20 élections législatives et présidentielles nationales programmées sur le continent en 2020 se sont tenues. Seuls le Tchad (élections législatives), l'Éthiopie et la Somalie les ont reportées à 2021. Si certains pays, comme le Ghana et le Malawi, ont mis en place des moyens innovants pour sauvegarder le processus électoral, celui-ci a été affaibli dans d'autres pays comme le Burundi, l'Ouganda ou le Togo.

b. La confiance accordée aux dirigeants politiques, déjà limitée, risque de se voir encore érodée

Avant même l'apparition de la COVID-19, les citoyens africains faisaient davantage confiance aux chefs religieux et traditionnels qu'aux dirigeants élus.

Pays africains : confiance accordée aux dirigeants (2016/2018)



Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les données de l'Afrobaromètre

Si les citoyens africains sont plutôt satisfaits de la manière dont leurs gouvernements ont géré la pandémie, ils restent préoccupés par les abus et la corruption de l'administration.

Selon les enquêtes menées par Afrobaromètre dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest, les citoyens :

- Sont satisfaits à 67 % de la manière dont leurs gouvernements ont géré la pandémie ;
- Sont satisfaits à 81 % de la manière dont leurs gouvernements ont assuré l'information du public au sujet de la COVID-19 ;
- Font confiance à 62 % aux statistiques officielles relatives à la COVID-19.

Toutefois, les citoyens :

- Pensent à 67 % que les ressources prévues pour répondre à la pandémie ont été perdues et volées en raison de la corruption au sein du gouvernement ;
- Craignent à 58 % que les dirigeants politiques utilisent la pandémie pour accroître leur pouvoir.

En septembre 2020, Transparency International a signalé des affaires importantes de corruption et de malversations liées à la COVID-19 au Nigéria, en Somalie, en Afrique du Sud et au Zimbabwe, et des allégations ont également été portées contre le Kenya.

Pour 94,5 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête réalisée par le Réseau Now Generation de la Fondation, la corruption, les malversations et les détournements de fonds aggravent les conséquences de la COVID-19 dans une plus ou moins grande mesure.

c. Non-respect des pratiques démocratiques

La plupart des pays ont violé au moins une pratique démocratique

Selon l'Institut Varieties of Democracy (V-DEM), les réactions des gouvernements à la pandémie peuvent porter atteinte aux pratiques démocratiques via des mesures discriminatoires, des dérogations à des droits intangibles, un environnement propice à la violence, des restrictions de libertés illimitées dans le temps, la limitation du pouvoir législatif, la mise en place de campagnes officielles de désinformation ou des atteintes à la liberté des médias.

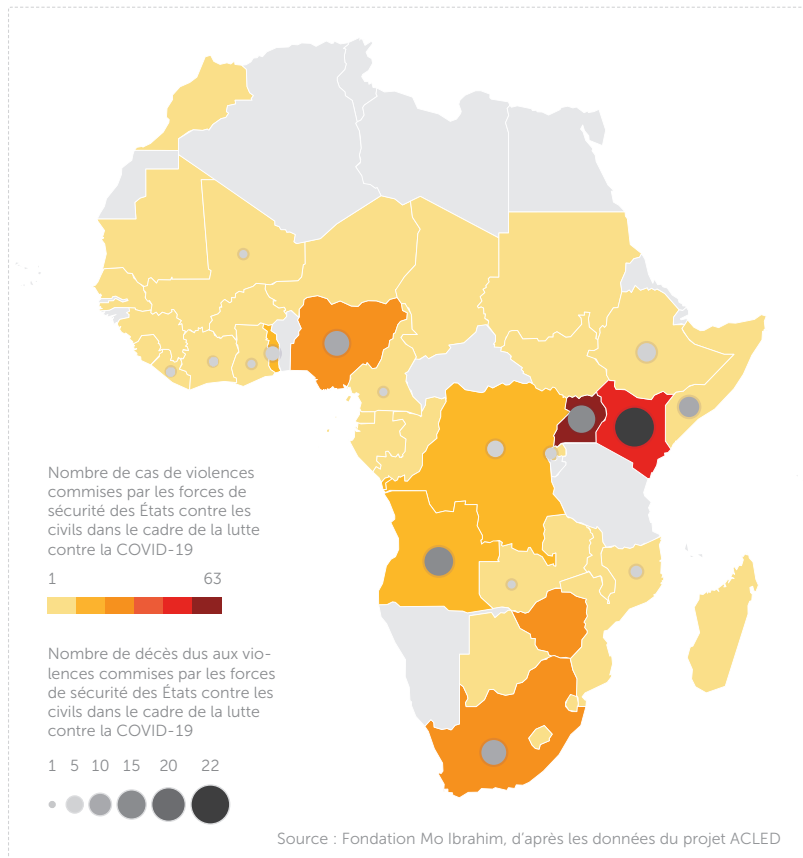
Sur les 44 pays africains sous revue par l'Institut V-Dem, tous, à l'exception du Botswana, ont violé au moins une pratique démocratique dans le cadre de leur lutte contre la COVID-19 entre mars et décembre 2020.

La violence des forces publiques de sécurité contre les civils a augmenté avec la mise en œuvre de mesures de confinement

La violence exercée par les États contre les civils a augmenté de 39 % en 2020 par rapport à 2019. Près de 20 % de l'ensemble des violences exercées par les forces de sécurité contre les civils au cours de la première année de la pandémie avaient un lien direct avec celle-ci.

Dans 36 pays, des civils ont subi des violences liées à la COVID-19 exercées par leur État, causant plus de 90 décès au total.

Pays africains : violences à l'encontre des populations civiles par les forces publiques de sécurité dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 et décès résultant de ces violences (février 2020 - février 2021)



64 % des experts interrogés dans le cadre de l'enquête Freedom House pensent que la COVID-19 aura des conséquences sur la démocratie et les droits de l'homme dans les trois à cinq prochaines années

Angola : près de 300 personnes ont été arrêtées en seulement 24 heures pour avoir transgressé les règles de l'état d'urgence et au moins quatre personnes, accusées de ne pas avoir porté de masque, sont mortes à la suite de violences policières.

Kenya : un adolescent a été tué par une balle perdue alors qu'il se tenait sur son balcon pendant que la police faisait appliquer le confinement.

Nigeria : on estime que les violences policières ont fait plus de victimes que la COVID-19 au cours des premières semaines de la pandémie.

Afrique du Sud : l'application des mesures de confinement par l'armée est à l'origine de cas de harcèlement policier, d'agressions et de détentions arbitraires.

Ouganda : le pays a recours à la force et organise des descentes illégales dans les communautés LGBTQ en les accusant d'avoir enfreint les règles de confinement.

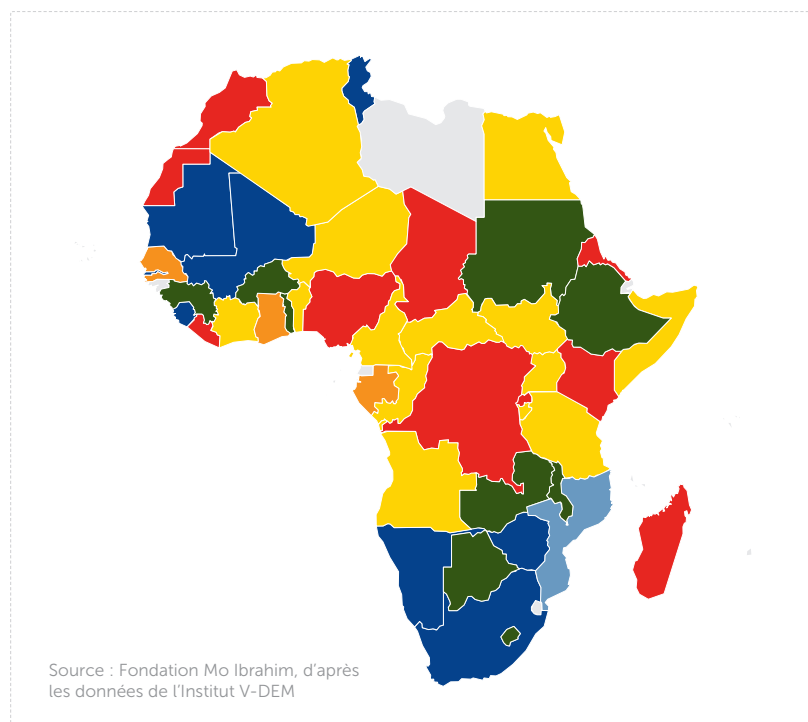
Zimbabwe : les autorités sont accusées de persécuter les citoyens qui tentent de participer à des manifestations antigouvernementales à l'échelle nationale et les forces militaires ont été déployées en juillet dans la capitale pour faire respecter les règles de confinement.

Les atteintes à la liberté des médias et à la qualité de l'information sont les formes les plus fréquentes de violation des pratiques démocratiques

38 pays africains ont imposé des restrictions aux médias entre mars 2020 et décembre 2020, ce qui en fait la forme de violation de la démocratie la plus représentée.

Dans 34 pays, les médias ont été confrontés à des restrictions dans le cadre de leurs reportages sur les mesures prises par les gouvernements contre la COVID-19.

Pays africains : restrictions de la couverture médiatique de la pandémie de COVID-19 (mars 2020 - décembre 2020)



Congo : un présentateur de la télévision nationale a été suspendu après avoir posé une question « inconvenante » à un ministre sur la COVID-19.

Libéria et Nigéria : la présidence a limité les accréditations pour les conférences de presse à des organes de presse majoritairement pro-gouvernementaux.

Madagascar : le pays a interdit les émissions de radio interactives qui permettaient aux auditeurs d'exprimer leur opinion sur la pandémie et les mesures prises par le gouvernement.

Rwanda : le pays a rappelé à l'ordre les journalistes qui couvraient la pandémie de COVID-19.

Type de restrictions

- Restrictions imposées à la couverture médiatique de la COVID-19, des mesures gouvernementales contre la COVID-19 et des informations non liées à la COVID-19
- Restrictions imposées à la couverture médiatique des mesures gouvernementales contre la COVID-19 et des informations non liées à la COVID-19
- Restrictions imposées à la couverture médiatique de la COVID-19 et des mesures gouvernementales contre la COVID-19
- Restrictions imposées à la couverture médiatique des mesures gouvernementales contre la COVID-19
- Restrictions imposées à la couverture médiatique des informations non liées à la COVID-19
- Aucune restriction de la couverture médiatique
- Données indisponibles

Selon le dispositif de suivi de la COVID-19 de l'International Press Institute (IPI), les formes de violations les plus courantes en Afrique subsaharienne sont les arrestations et les enquêtes pénales contre les journalistes et les organes de presse, ainsi que les agressions verbales et physiques contre les journalistes chargés de couvrir la pandémie.

Comme partout ailleurs, fausses nouvelles et désinformation sont monnaie courante sur le continent

Selon les organisations de vérification des faits en Afrique, plus de 1 000 rapports de désinformation ont dû être démentis depuis le début de la pandémie ; ces rapports étaient souvent liés à des traitements n'ayant pas fait leurs preuves, à de faux traitements ou à des messages anti vaccins. Toutefois, dans la plupart des pays africains (23), les informations communiquées par les gouvernements ne différaient jamais ou presque jamais des informations officielles de l'OMS.

3. LA PANDEMIE ACCROÎT L'INSTABILITÉ ET L'INSÉCURITÉ EN COURS

a. L'Afrique est le seul continent où les niveaux de violence ont augmenté entre 2019 et 2020

Les manifestations et les émeutes ont été plus nombreuses en 2020 qu'en 2019

Les manifestations ont augmenté de 11,2 %.

Les émeutes ont augmenté de 37,5 %.

Les violences collectives ont augmenté de 78,1 %.

La plupart des manifestations et des émeutes se sont déroulées en Afrique du Nord et en Afrique du Sud.

Les personnels de santé subissent davantage d'attaques

Dans 28 pays du continent, des personnels de santé ont fait l'objet d'attaques. Près de 20 % des attaques ont été commises en réaction à une mesure sanitaire liée à la COVID-19 ou ont directement affecté les mesures sanitaires de lutte contre la COVID-19.

b. Les efforts de résolution de conflits et les interventions humanitaires en cours sont entravés

Les efforts de résolution de conflits subissent de nombreuses interruptions et ont dû s'adapter aux circonstances

Selon le Small Arms Survey, la réaffectation des ressources à la lutte contre la COVID-19 a déjà entraîné une réduction des ressources consacrées au contrôle des armes légères, qui constitue pourtant un élément essentiel de la feuille de route de l'Union africaine visant à « faire taire les armes ».

Dans de nombreux cas, l'engagement international ou national dans la lutte anti-terroriste a été réduit à cause de la COVID-19, par exemple au Sahel ou dans le bassin du lac Tchad.

Activités humanitaires : des demandes croissantes non satisfaites, un déficit de financement de plus en plus important, des opérations réduites

L'écart entre les besoins et les ressources disponibles n'a jamais été aussi grand.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA), 35,4 millions de personnes auront besoin d'aide humanitaire et de protection en 2021. Ce chiffre est en hausse de 40,5 % par rapport à 2020, alors que la COVID-19 accroît les obstacles auxquels font face les populations vulnérables pour accéder à l'aide humanitaire et à la protection.

Les importantes populations de réfugiés et de personnes déplacées en Afrique sont particulièrement vulnérables à la pandémie

En 2020, le nombre de réfugiés et de personnes déplacées sur le continent africain a atteint son niveau le plus élevé des dix dernières années. Quatre des six plus grands camps de réfugiés du monde se trouvent en Afrique : Éthiopie, Kenya, Tanzanie, Ouganda.

Plus de 85 % des pays africains ont connu au moins une manifestation pacifique ou une émeute violente liée à la COVID-19 au cours de la première année de la pandémie

En Afrique, 115,2 millions de personnes issues de 15 pays dans quatre régions devraient avoir besoin d'aide humanitaire en 2021

c. L'impact de la pandémie crée des facteurs supplémentaires d'instabilité et d'insécurité

Le chômage des jeunes, déjà préoccupant avant la COVID-19, est aggravé par les conséquences de la pandémie

Plus de 12 millions de jeunes Africains âgés de 15 à 24 ans (soit 11,2 % d'entre eux) étaient au chômage en 2019.

Le secteur informel représente 93,4 % des emplois des jeunes Africains.

Selon une enquête réalisée par Afrobaromètre, 71,8 % des jeunes interrogés jugent insuffisant ou plutôt insuffisant le travail du gouvernement en faveur de la création d'emplois, et 52,4 % d'entre eux considèrent la création d'emplois comme la plus grande priorité en matière de dépenses supplémentaires pour les programmes destinés aux jeunes.

Des opportunités croissantes pour les réseaux extrémistes

L'impact économique et social conséquent de la pandémie risque d'alimenter davantage les causes profondes de l'insécurité et de l'instabilité sur le continent.

La concentration des efforts sur la pandémie, y compris en termes de surveillance et de sécurité, jointe à la détérioration croissante de la situation économique et sociale, à la diminution des perspectives d'activité et à l'augmentation du temps passé en ligne, sont de nature à favoriser la radicalisation et le recrutement de la jeunesse dans les réseaux criminels ou terroristes, susceptibles de proposer des « perspectives »

Certains groupes, comme Al-Chabab, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) ou Boko Haram ont rapidement intégré la COVID-19 à leur propagande pour justifier leur cause.

D'autres se sont transformés en prestataires de services, ouvrant des cliniques comme Al-Chabab ou fournissant des médicaments comme la branche de l'État islamique en République démocratique du Congo.

Chapitre

03.

Économie –

L'occasion

ou jamais

de revoir

un modèle

de croissance

fragile



L'effet de la pandémie sur les économies africaines est probablement plus grave que ses conséquences sanitaires actuelles. L'Afrique a été plus sévèrement touchée et ses marges de manœuvre sont plus limitées que d'autres régions. La mise à l'arrêt de l'économie mondiale a provoqué la première récession économique du continent depuis 30 ans, avec des répercussions considérables en matière de chômage, de pauvreté, d'inégalités et d'insécurité alimentaire.

Les conséquences économiques de la pandémie ont mis à jour les vulnérabilités du modèle de croissance africain actuel. Principalement fondée sur l'exportation de matières premières et fortement dépendante de l'importation de certains produits essentiels, notamment les produits pharmaceutiques, la croissance impressionnante de l'Afrique au cours des dernières années a créé peu d'emplois, exagérément puise sur les ressources naturelles du continent, aggravé les inégalités, et laissé le continent exposé au moindre choc extérieur.

En outre, les capacités des gouvernements africains à atténuer les conséquences de la pandémie sur leurs populations et leurs entreprises sont fortement entravées par une marge de manœuvre budgétaire limitée, un endettement complexe, une faible flexibilité monétaire, et la contraction importante de leurs revenus provoquée par la pandémie.

En même temps, se superposant à l'impact du changement climatique, la crise actuelle est peut-être l'occasion ou jamais pour le continent de définir et de développer un nouveau modèle de croissance, dessiné par les Africains, plus résilient, plus équitable, plus durable, plus écologique et plus autonome. Comment tirer parti de cette occasion unique, non seulement pour réparer les vulnérabilités actuelles, mais aussi pour se reconstruire « en mieux et en plus fort » ?

1. L'AFRIQUE EST LE CONTINENT LE PLUS SÉVÈREMENT TOUCHÉ PAR LE CHOC ÉCONOMIQUE PROVOQUÉ PAR LA COVID-19

a. L'Afrique entre en récession pour la première fois depuis 30 ans

Alors que la croissance économique en Afrique était positive depuis 1991, l'apparition de la COVID-19 en 2020 a entraîné une croissance négative pour la première fois depuis 30 ans.

Le PIB réel a diminué de 1,9 % en 2020, soit un taux inférieur de plus de 5 points à la croissance escomptée de 3,8 %.

Les conséquences économiques de la pandémie sont inégales sur le continent

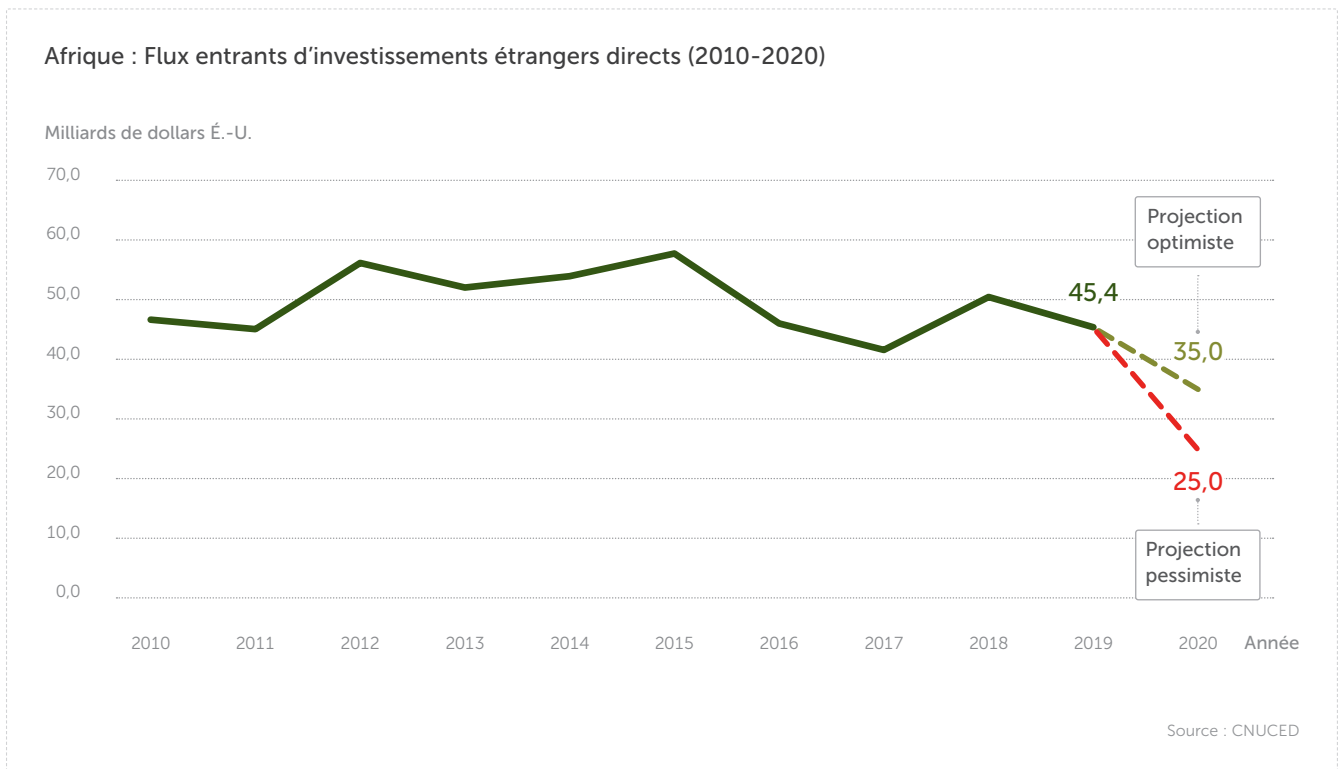
Sur les 27 pays à l'échelle mondiale dont le PIB a continué à croître en 2020, douze sont des africains : l'Éthiopie (6,1 %), la Guinée (5,2 %) et l'Égypte (3,6 %) figuraient ainsi parmi les dix premiers pays au monde en matière de croissance du PIB.

Douze pays africains ont vu leur PIB se contracter d'un taux au moins deux fois supérieur au niveau mondial (-3,3 %) : la Libye (-59,7 %), Maurice (-15,8 %), Cabo Verde (-14,0 %) et les Seychelles (-13,4 %) ont connu les baisses les plus importantes.

La pandémie a accéléré la baisse préexistante des investissements étrangers directs et a très fortement réduit les envois de fonds

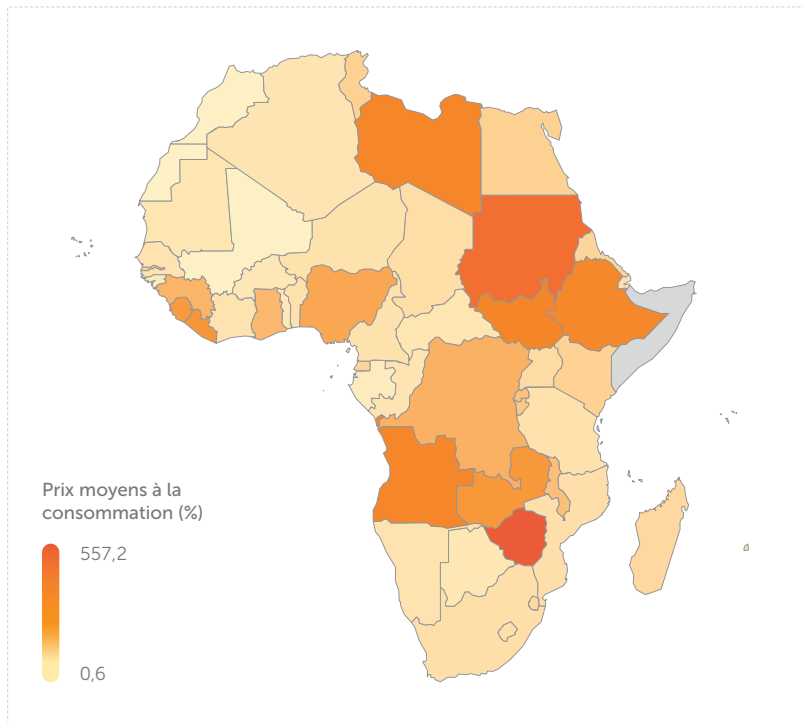
Après un recul déjà inquiétant de 10,3 % en 2019, les investissements étrangers directs devraient enregistrer une baisse qui pourrait atteindre 40 % selon la CNUCED.

Selon les prévisions de la Banque mondiale, les envois de fonds chuteront de 23,1 % en 2020, avec des répercussions sur les revenus, le pouvoir d'achat et les réserves de devises étrangères.



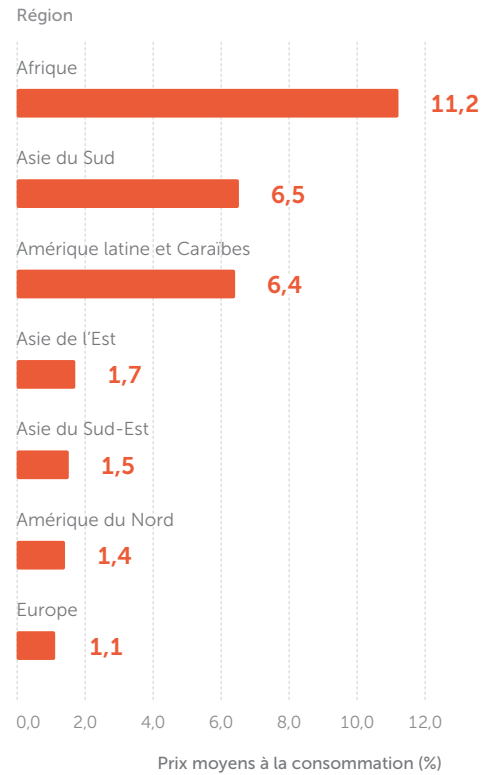
L'inflation, déjà forte sur le continent, s'emballe dans certains pays

Pays africains : taux d'inflation (2020)



Source : Fonds monétaire international (FMI)

Régions du monde sélectionnées : taux d'inflation (2020)

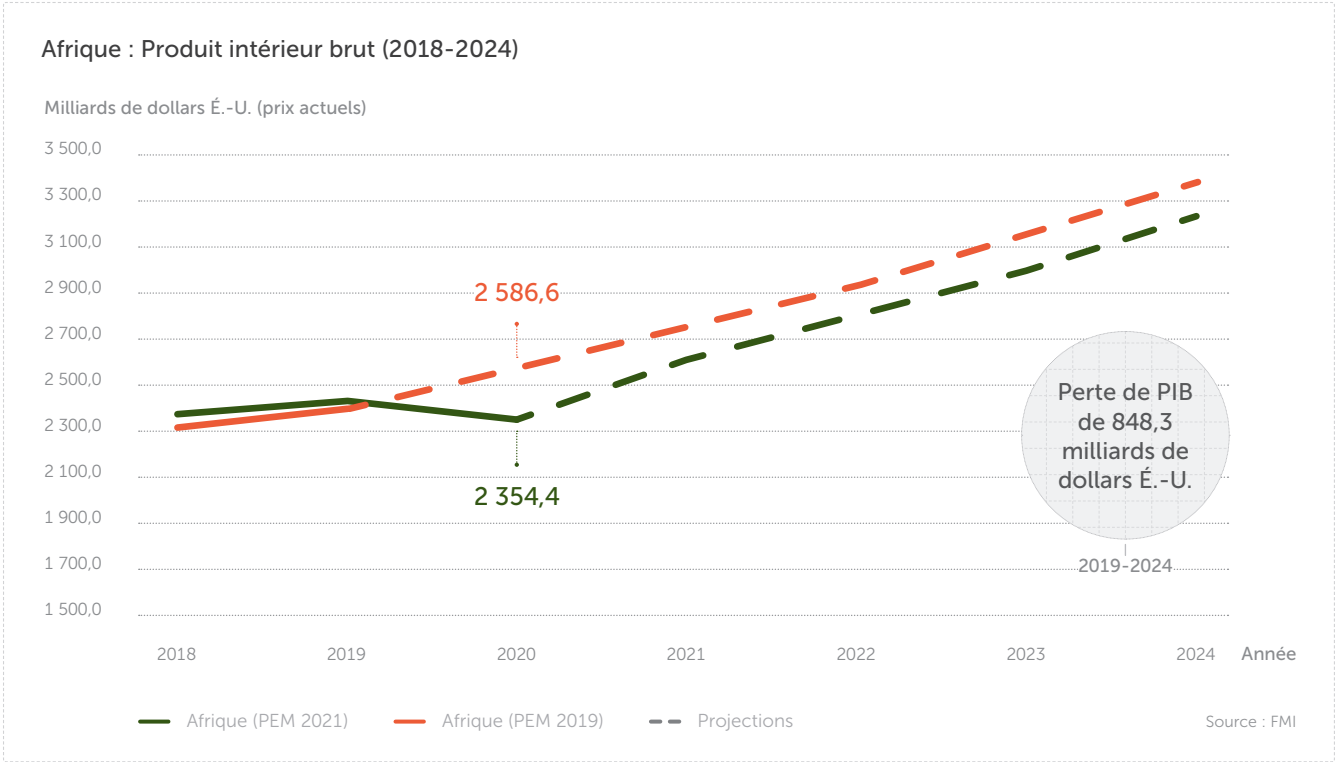


La reprise devrait être plus lente en Afrique que dans d'autres régions : jusqu'en 2024 la croissance demeure très en deçà des projections pré-pandémie

Selon les prévisions actuelles, l'Afrique devrait enregistrer une croissance de 4,9 % en 2021, inférieure aux 6,0 % prévus au niveau mondial.

En termes absolus, les prévisions concernant le produit intérieur brut (PIB) ont été revues à la baisse et demeurent jusqu'en 2024 inférieures aux projections réalisées avant la pandémie.

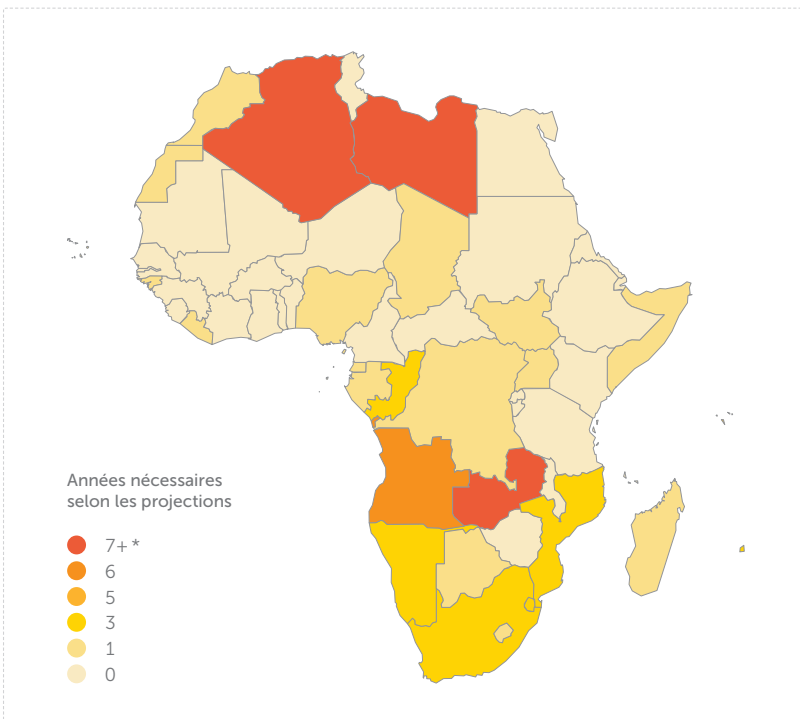
Selon les estimations, la perte de PIB africain d'ici 2024, par rapport aux projections pré-pandémie pourrait atteindre 848,3 milliards de dollars.



La reprise sera inégale sur le continent

Certains pays prendront au moins sept ans avant de retrouver un niveau de PIB comparable à celui d'avant la COVID-19.

Pays africains : nombre d'années nécessaires pour retrouver le niveau de PIB d'avant la COVID-19, selon les projections (2020-2026)



L'économie de l'Afrique du Sud a le plus souffert de la pandémie

Aucun pays du continent n'a connu un écart plus important entre le PIB prévu et le PIB enregistré en 2020 : les derniers chiffres en date sont inférieurs de 67,7 milliards de dollars aux projections de 2019.

Source : Fondation Mo Ibrahim, d'après les travaux du FMI

* 7+ : le niveau d'avant crise ne sera pas atteint d'ici à 2026, la dernière année de données disponible dans les projections actuelles

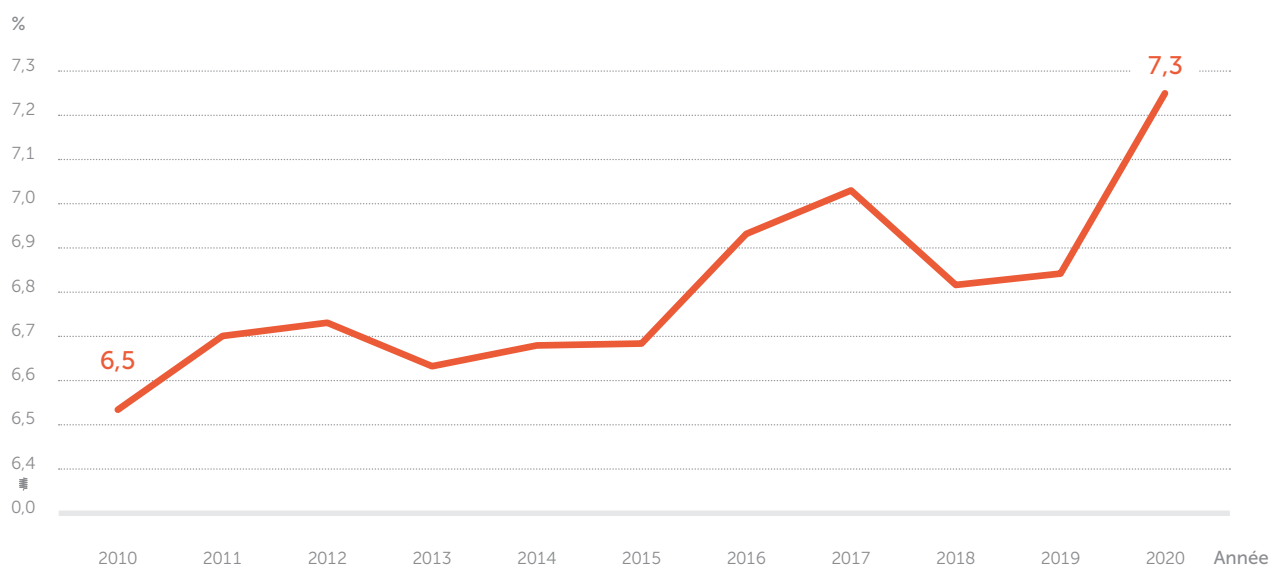
b. La pandémie exacerbe des difficultés structurelles : chômage, pauvreté, inégalités et insécurité alimentaire

Emploi : le chômage a atteint son niveau le plus haut en dix ans

Selon l'OIT, le chômage sur le continent a atteint son plus haut niveau depuis dix ans, avec un taux de 7,3 % en 2020.

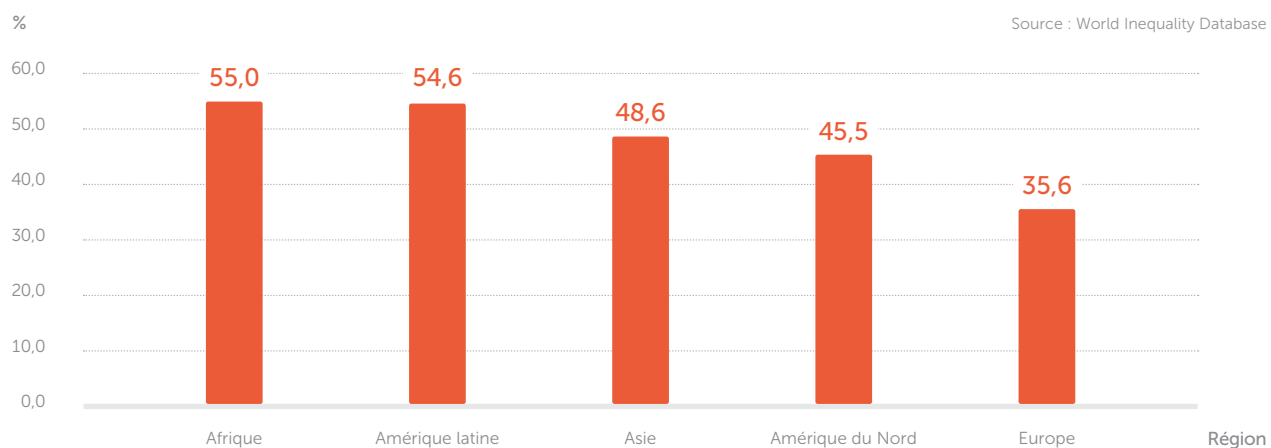
Le secteur informel, qui représente 85,8 % du total des emplois sur le continent, soit le taux le plus élevé au monde, a été particulièrement touché.

Afrique : taux de chômage des personnes de 15 ans ou plus (2010-2020)



Source : OIT

Régions du monde sélectionnées : part totale du revenu national avant impôts détenue par les 10 % les plus riches de la population (2019)



Source : World Inequality Database

Les inégalités, déjà fortes, s'accroissent encore

Au cours de la décennie écoulée, selon l'indice Gini de la Banque mondiale, sept des dix pays les plus inégalitaires au monde sont africains.

En 2019, les 10 % les plus riches ont capté 55,0 % des revenus dans les pays africains, soit le taux le plus élevé de toutes les régions du monde en la matière. En revanche, les 50 % les plus pauvres, soit 652,2 millions de personnes, ne se sont repartis que 8,3 % des revenus.

Selon 97,8 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête 2021 sur le Réseau Now Generation de la Fondation Mo Ibrahim, les inégalités exacerbent l'impact de la COVID-19, qui les exacerbent à son tour.

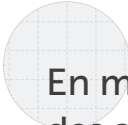
L'insécurité alimentaire explose

En 2019, l'Afrique hébergeait déjà la moitié de la population mondiale en situation d'insécurité alimentaire et 36,4 % des personnes sous-alimentées ; après une augmentation plus rapide que dans n'importe quelle autre région du monde, cette situation concerne désormais près d'un cinquième de la population du continent.


Plus de 100 millions d'Africains ont été confrontés à une situation d'urgence alimentaire ou à des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire en 2020, soit une hausse de 60 % par rapport à 2019.

Le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté en Afrique pourrait atteindre 514 millions, soit quasiment 40 % de la population du continent

Si de nombreux progrès ont été accomplis en matière de lutte contre la pauvreté au cours des dernières décennies, la pandémie menace d'anéantir ces avancées. Entre 70 millions et 88 millions d'Africains vont sombrer dans l'extrême pauvreté entre 2020 et 2021, faisant ainsi passer le nombre total de personnes extrêmement pauvres en Afrique à 514 millions, soit près de 40 % de la population du continent.



En mars 2021, les prix des aliments ont atteint leur plus haut niveau depuis juin 2014 à l'échelle mondiale



La pauvreté extrême est en hausse pour la première fois en plus de 20 ans

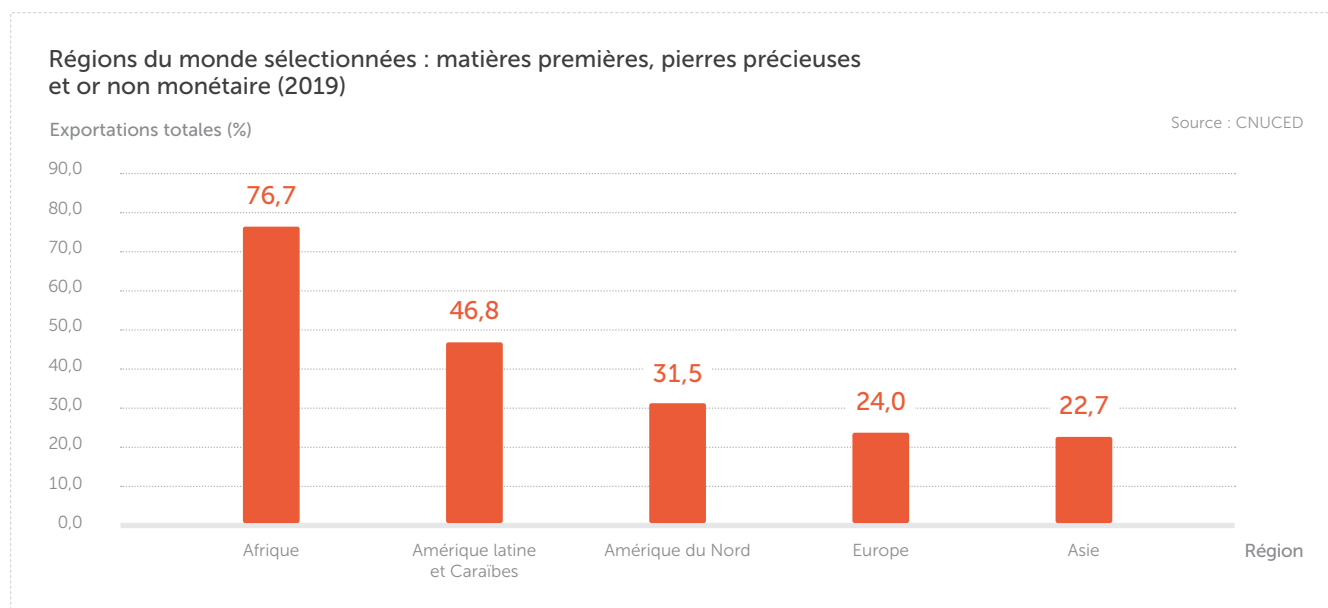
2. LA CRISE A RÉVÉLÉ LA FAIBLESSE STRUCTURELLE DU MODÈLE DE CROISSANCE AFRICAIN

a. La structure historique des échanges a rendu le continent excessivement dépendant de la demande externe

La pandémie a mis en lumière la fragilité d'un modèle de croissance excessivement fondé sur l'exportation de produits de base non transformés.

Les matières premières et les ressources naturelles représentaient 76,7 % des exportations de l'Afrique en 2019.

Plus de 90 % des pays africains exportent principalement hors du continent, essentiellement la Chine (14 pays) et les Émirats arabes unis (10 pays).



Un tourisme en forte croissance mais essentiellement tributaire de la demande extérieure

Avant la COVID-19, le secteur du tourisme africain était le deuxième au monde en matière de rapidité de croissance et employait près de 24 millions de personnes en 2019.

Le nombre de touristes internationaux sur le continent en 2020 a diminué de presque 70 % par rapport à 2019, faisant chuter de 11,5 % le PIB des pays dépendants du tourisme.

b. La chute du cours des matières premières a aggravé la crise de liquidité

La réduction de la demande de produits de base a entraîné un effondrement des cours lors de la première moitié de l'année 2020, provoquant une crise de liquidités pour plusieurs gouvernements africains ainsi que des dépréciations de monnaies, notamment en Angola et au Nigéria.

En raison du manque de diversification de leur économie, les gouvernements ont peu d'options pour se remettre d'aplomb. Selon l'OMC, les pertes de valeur constatées en Afrique en 2020 concernaient principalement les pays exportateurs de pétrole et de métaux.

Dans les pays à économie plus diversifiée, comme le Kenya et la Tanzanie, on attend une reprise plus rapide, tandis que les géants pétroliers comme le Nigéria devraient connaître une reprise plus lente.

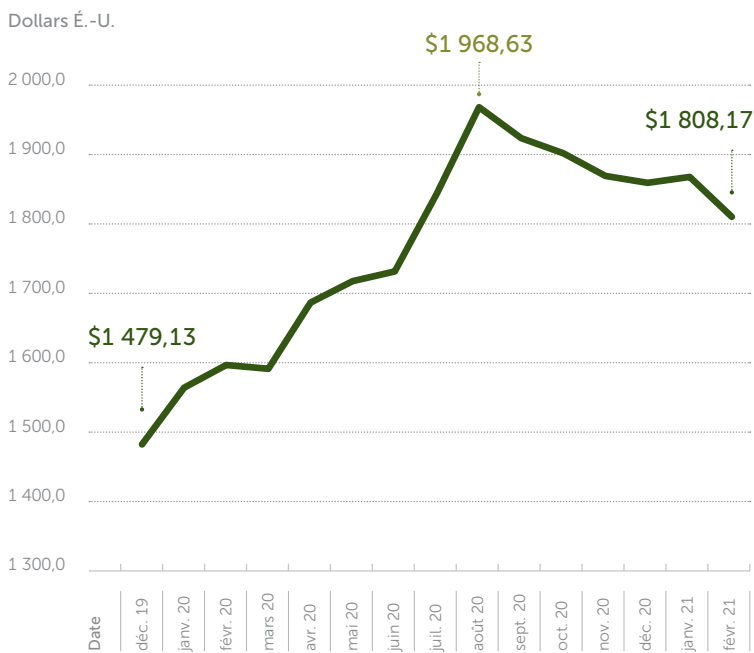
Le cours du pétrole au plus bas, le cours de l'or au plus haut

Panier de référence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) : prix quotidien par baril (janvier 2020 - mars 2021)



La pandémie a entraîné une réduction d'un tiers de la demande de pétrole brut par rapport à son niveau habituel. Au sein de l'OPEP, qui compte sept pays africains parmi ses membres, le cours moyen du baril a chuté de plus de 50 %, pour atteindre son plus bas niveau jamais enregistré.

Or : prix par once en dollars É.-U. (décembre 2019 - février 2021)

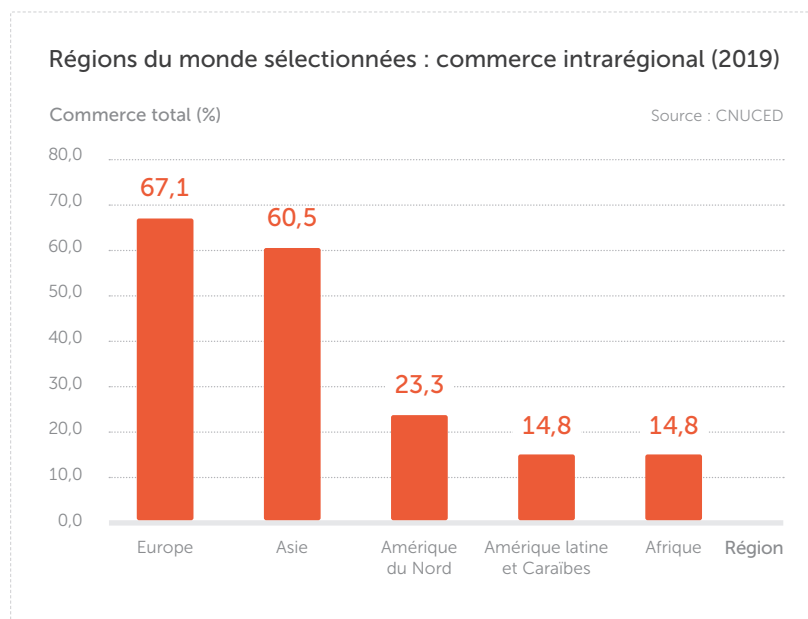


En revanche, le cours de l'or a grimpé de près de 30 % en 2020, atteignant un niveau record, avec un prix moyen de 1 969 dollars l'once troy en août 2020.

c. Une dépendance excessive à l'offre externe génère des pénuries préoccupantes pour les biens de première nécessité

Contrairement à d'autres régions, les chaînes d'approvisionnement régionales sont limitées : le commerce intracontinental représentait moins de 15 % du commerce total sur le continent en 2019.

La pandémie a fortement perturbé l'approvisionnement en produits de première nécessité, notamment alimentaires et médicaux, allant jusqu'à des pénuries préoccupantes. La perturbation des chaînes d'approvisionnement a entraîné une flambée du prix alimentaires dans de nombreux pays, contribuant à déclencher une spirale inflationniste dans certains pays.



3. LES POLITIQUES D'ATTÉNUATION DES RISQUES SONT ENTRAVÉES PAR UNE MARGE DE MANŒUVRE BUDGÉTAIRE LIMITÉE ET UN ENDETTEMENT COMPLEXE

a. Les marges de manœuvre monétaire et budgétaire des gouvernements africains sont limitées

Le manque de flexibilité monétaire réduit les options

Dans la plupart des économies développées, une part conséquente des dépenses induites par la pandémie a été monétisée. Ces politiques monétaires coûteuses sont moins efficaces et plus risquées pour les pays africains dont les devises sont considérées comme des « monnaies faibles », dont la valeur est volatile et plus sensible à l'expansion monétaire ou aux chocs externes

En créant de la monnaie, les banques centrales africaines s'exposent à un plus grand risque de dévaluation de la monnaie, de fuite des capitaux et de dégradation de leurs notes souveraines que leurs homologues du Nord.

La faiblesse des marges de manœuvre budgétaires limite les capacités de réaction

Avant la pandémie, les ressources publiques sur le continent étaient déjà inférieures aux niveaux nécessaires pour financer la mise en œuvre des ODD, avec un manque annuel estimé à 200 milliards de dollars.

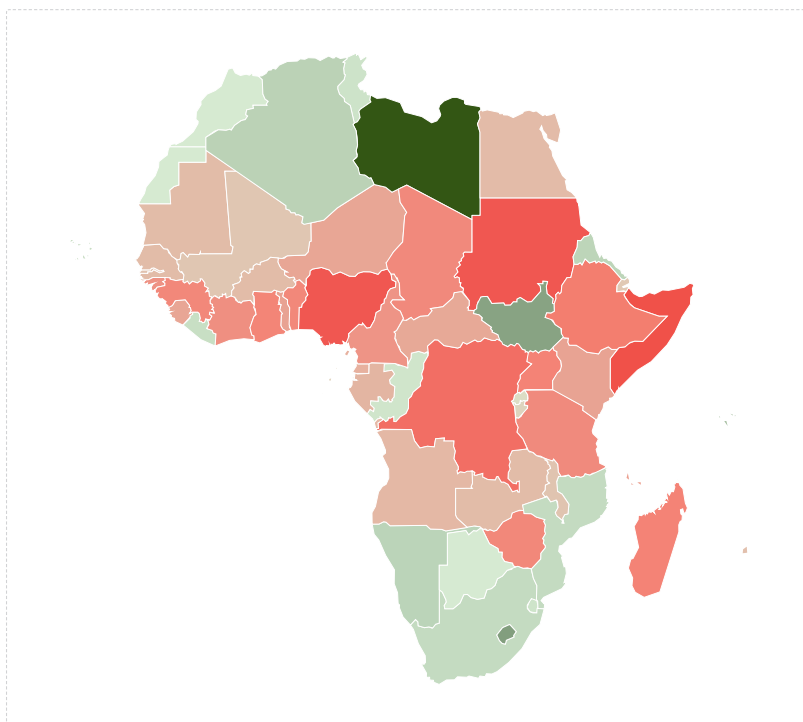
Selon le FMI, les recettes fiscales représentaient en moyenne 22,2 % du PIB africain en 2019, soit un taux plus bas que dans les économies émergentes (27,2 %) et avancées (35,0 %) du G20 et inférieur de moitié au taux de 46,4 % enregistré dans la zone euro.

Cette situation résulte en particulier de l'étroitesse de la base fiscale. En 2018, le ratio moyen impôts/PIB en Afrique était de 16,5 %, contre 34,3 % pour les pays de l'OCDE.

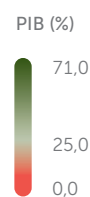
Selon la CNUCED, une amélioration du rendement du prélèvement fiscal pourrait accroître les recettes fiscales de 3,9 points de PIB.

L'Afrique aura probablement besoin d'un financement supplémentaire de 154 milliards de dollars pour se remettre de la crise de la COVID-19

Pays africains : recettes fiscales (2019)



Le **Nigeria** est la première économie du continent, mais a le troisième ratio recettes/PIB le plus bas (7,9 %) d'Afrique.



Source : FMI

La fuite de capitaux continue de saigner le continent

Les pertes imputables à la fuite des capitaux dans 30 pays du continent entre 1970 et 2015 dépassent la somme de l'encours total de la dette et du montant total de l'aide étrangère reçue au cours de la période.

Les pertes moyennes de revenus commerciaux du fait des fausses facturations entre 2008 et 2017 représentent 21,4 % du montant total des échanges.

La pandémie entraîne une nouvelle contraction des recettes

Le continent a perdu près de 360 millions de dollars par mois en raison de la baisse des recettes douanières au cours de la première vague de la pandémie, et le total des pertes devrait atteindre quatre milliards de dollars d'ici à la fin de l'année 2020.

Selon le FMI, le continent a déjà perdu près de 12 % de ses recettes fiscales entre 2019 et 2020. Selon l'UNECA, les gouvernements pourraient perdre entre 20 % et 30 % de leurs recettes fiscales du fait de la crise.

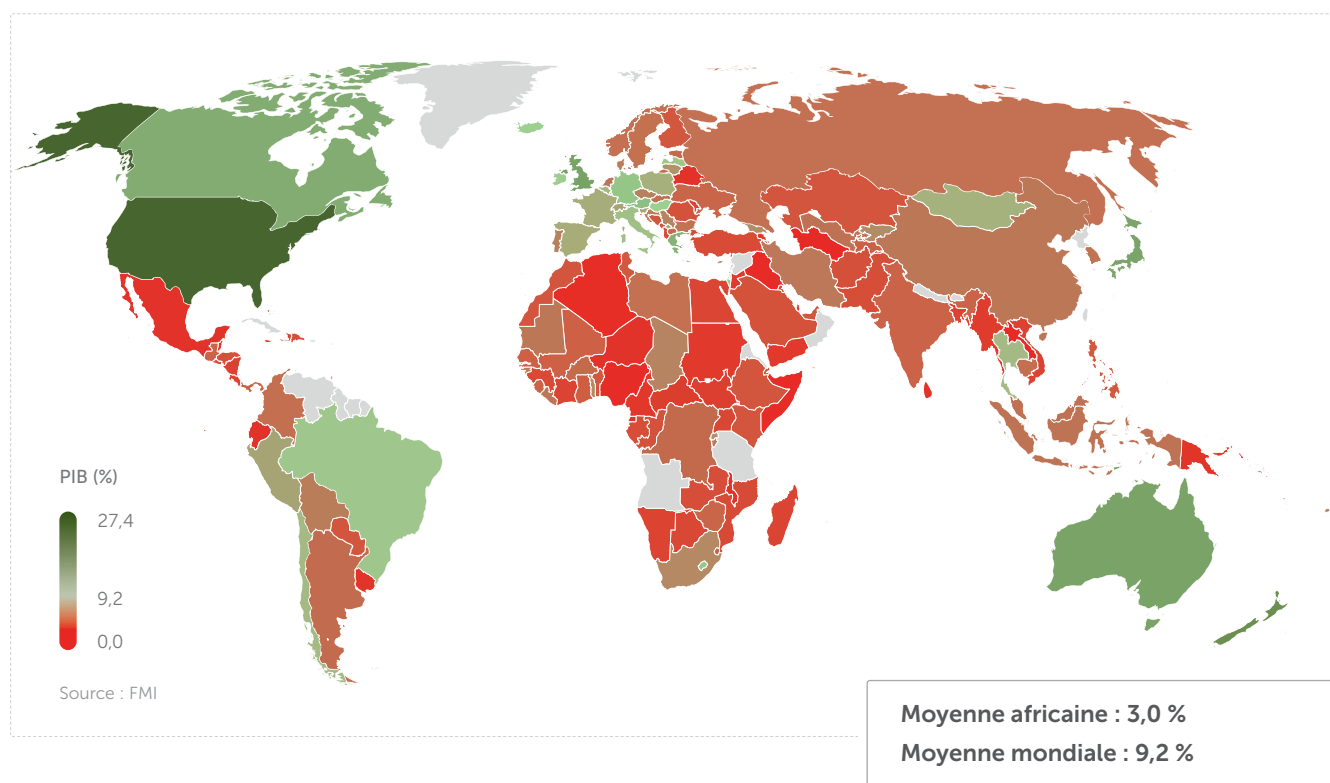
Les mesures d'atténuation et les filets de protection sociale sont de portée limitée

L'indicateur Filets de protection sociale figurait parmi les dix indicateurs affichant les scores les plus bas de l'IIAG 2020, avec une totale absence de progression au cours de la décennie.

En moyenne, les pays africains ont consacré 3 % de leur PIB aux mesures de lutte contre la COVID-19, soit moins d'un tiers de la moyenne mondiale, de 9,2 %.

En février 2021, 46 pays d'Afrique subsaharienne ont mis en place un total de 166 nouvelles politiques de protection sociale. Toutefois, ces initiatives ont souvent exclu les plus marginalisés. Outre les difficultés d'ordre budgétaire, les lacunes statistiques ont compromis l'efficacité des filets de protection sociale.

Pays du monde : mesures budgétaires liées à la COVID-19 (2020)



b. La complexité des dettes alourdit leur poids

Une dette en forte progression avant la pandémie

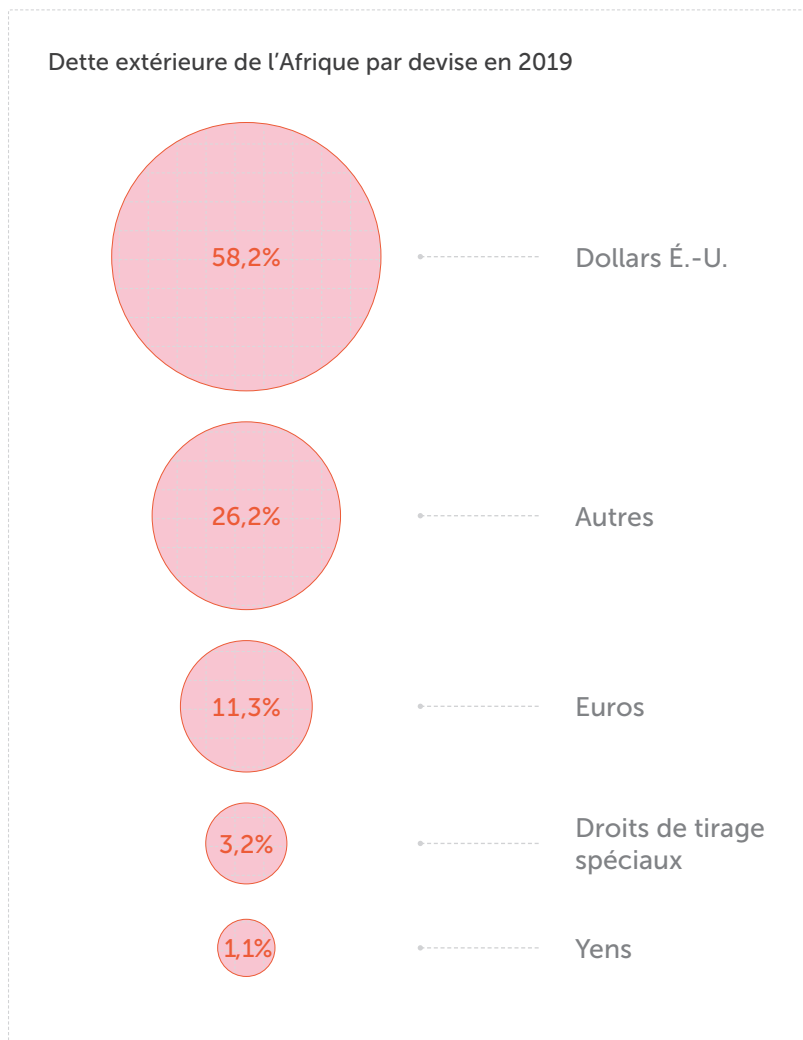
Le ratio moyen de la dette publique par rapport au PIB s'est alourdi dans 41 pays africains depuis 2010, jusqu'à atteindre 64,3 % en 2019.

En 2019, 25 pays africains ont dépassé le ratio recommandé par le FMI (55,0 %), contre seulement sept pays en 2010.

Le niveau de la dette africaine n'est pourtant pas particulièrement élevé. En termes absolus, l'endettement africain est faible, tandis qu'en termes relatifs, il est à peine supérieur à la moyenne mondiale (56,7 %).

Ce sont plutôt les difficultés structurelles relatives à la composition de la dette et à l'instabilité des sources de liquidités qui rendent le service de la dette particulièrement difficile pour les gouvernements africains.

L'essentiel de la dette extérieure est en devises étrangères

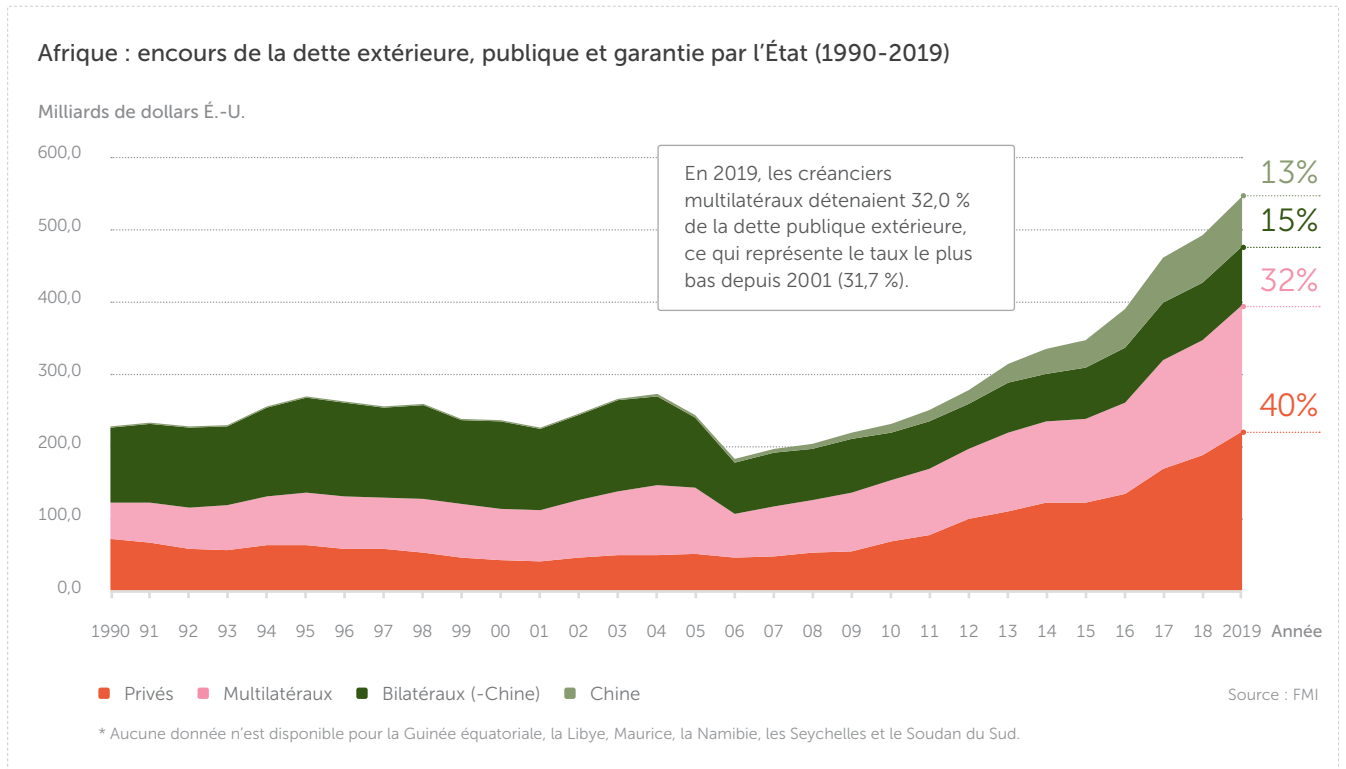


Un éventail complexe de créanciers vient compliquer la situation

La multiplicité des créanciers complique la situation. Ces dernières années, la dette africaine, jusqu'alors détenue par des partenaires traditionnels tels que le Club de Paris et les institutions financières internationales (IFIs), a changé de composition pour évoluer vers des prêts du secteur privé et des prêts bilatéraux chinois.

La dette privée représentait 40,3 % de l'encours total de la dette extérieure publique (ou garantie par l'État) en 2019, soit une part deux fois plus importante qu'en 2000 (17,3 %).

La dette concessionnelle représentait 21,6 % de l'encours de la dette extérieure, son niveau le plus bas depuis 24 ans.



La Chine est devenue le principal créancier bilatéral de l'Afrique

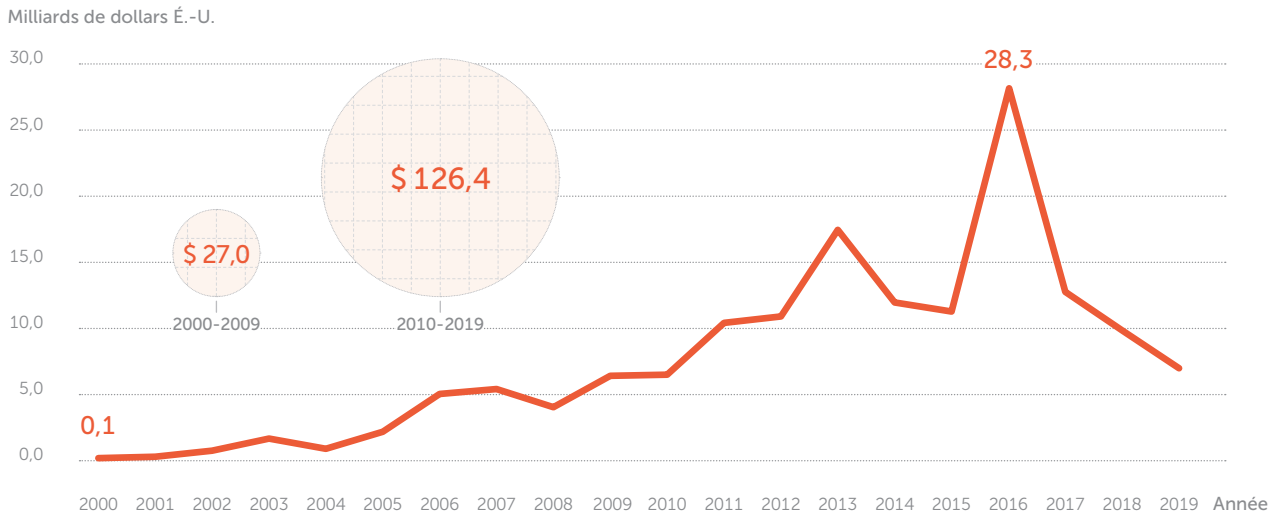
Sur l'ensemble des prêts accordés par la Chine à l'Afrique entre 2010 et 2019, 59,9 % ont été consacrés à l'énergie, aux transports ou à l'eau.

Quatre pays ont reçu plus de 50 % de l'ensemble des prêts chinois accordés à l'Afrique entre 2010 et 2019, à savoir l'Angola (30,1 %), l'Éthiopie (8,8 %), la Zambie (7,4 %) et le Kenya (6,9 %).

Si la dette à l'égard de la Chine, ou plutôt des créanciers chinois, n'est pas aussi lourde que celle contractée auprès du secteur privé, les taux d'intérêt sont supérieurs et les échéances plus courtes que ceux de la dette concessionnelle.

Afrique : total des prêts accordés par la Chine (2000-2019)

Source : China Africa Research Institute

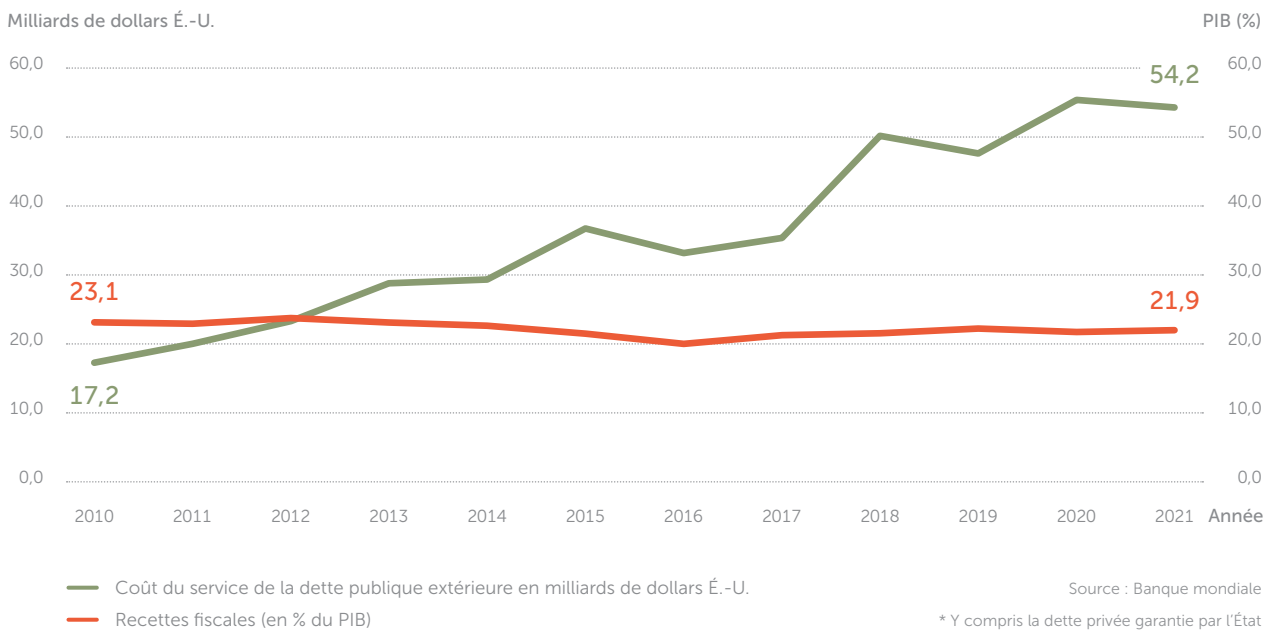


Le coût du service de la dette, déjà en hausse, a bondi avec la pandémie

Rapporté au PIB, le coût du service de la dette a plus que doublé, tandis que les recettes fiscales ont régressé.

Déjà avant la pandémie, 30 pays africains consacraient davantage de ressources au remboursement de la dette publique qu'à la santé.

Afrique : coût du service de la dette publique extérieure* et recettes fiscales moyennes (2010-2021)



Avec la crise de liquidité provoquée par la pandémie, les pays ne sont pas parvenus à honorer les obligations liées à leur dette. Dans le même temps, les monnaies nationales ont chuté par rapport au dollar, entraînant ainsi un alourdissement du coût de la dette.

Allègement de la dette : des efforts encore insuffisants

L'initiative de suspension du service de la dette (ISSD), mise en place en avril 2020 par le G20, a suspendu les remboursements dus au titre des prêts bilatéraux accordés par les membres du G20 à certains des pays les plus pauvres du monde. L'initiative, censée à l'origine prendre fin en décembre 2020, a été prolongée à deux reprises, d'abord jusqu'à juin 2021, puis jusqu'à décembre 2021.

En avril 2021, seuls le Tchad, l'Éthiopie et la Zambie avaient officiellement demandé une restructuration de leur dette au titre du Cadre commun approuvé par le G20, en plus de l'ISSD.

Cependant, les créanciers privés ne se sont pas encore assis à la table des négociations, et ni la Banque mondiale ni le FMI n'ont suspendu le remboursement de la dette dans le cadre de l'initiative.

Le besoin de liquidités : les droits de tirage spéciaux (DTS) comme solution immédiate

Après les Réunions de printemps 2021, le FMI a annoncé qu'il envisageait de créer une nouvelle allocation de DTS de 650 milliards de dollars sous forme de DTS, potentiellement mise en œuvre en août.

Toutefois, dans le cadre du système d'allocation actuel, l'Afrique ne devrait recevoir que 6,8 % de cette enveloppe additionnelle.

Il reste donc indispensable d'élaborer un mécanisme de réattribution de nature à bénéficier en priorité aux pays et secteurs prioritaires, plutôt qu'aux pays moins dans le besoin.

4. LA CRISE ACTUELLE PRESENTE UNE OCCASION UNIQUE DE RÉINVENTER LE MODÈLE DE CROISSANCE AFRICAINE

Se surajoutant à l'urgence climatique, la pandémie a mis en exergue les vulnérabilités structurelles des économies africaines, soulignant plus que jamais la nécessité de procéder à une profonde transformation structurelle.

D'ici 2040, l'Afrique représentera potentiellement la force de travail la plus importante du monde. Si le modèle de croissance des décennies écoulées n'a pas été en mesure de créer des perspectives d'emploi adéquates pour la jeunesse du continent, la crise actuelle constitue une occasion unique d'inventer un modèle plus autonome, plus résilient, plus inclusif et plus écologique.

a. Diversification, industrialisation et transformation structurelle : des emplois, des emplois, des emplois

b. Seule une relance verte permettra une reprise durable

La stratégie de relance verte de l'Afrique pourrait se concentrer sur trois axes clés :

- Des infrastructures résilientes qui utilisent les énergies renouvelables ;
- La sécurité alimentaire, qui dépend d'un approvisionnement durable et résilient ;
- Des emplois verts pour renforcer le capital humain.

c. L'économie numérique offre la possibilité de sauter des étapes

L'économie numérique est à la fois un moteur de croissance et un outil de compétitivité pour les autres secteurs de production.

La technologie financière peut fournir des services financiers de base au secteur informel. L'Afrique est la première région du monde en nombre de comptes bancaires mobiles avec 300 millions de comptes, et 72 % de la population du continent utilise régulièrement un téléphone mobile.

d. Redressement social : mettre en place un revenu de base

Le PNUD estime envisageable d'instaurer un revenu de base temporaire en Afrique subsaharienne, en y consacrant entre 0,76 % et 2,71 % du PIB de la sous-région.

e. Repositionner le continent dans l'économie mondiale : l'intégration régionale est essentielle

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) peut contribuer à la transformation structurelle, en dynamisant les échanges intrarégionaux et créant des chaînes d'approvisionnement à l'échelle du continent.

Toutefois, s'engager à lever 90 % des obstacles tarifaires ne suffira pas. Il faut également régler la question des obstacles non tarifaires et relever les défis posés par l'inadéquation des infrastructures de transport, la lourdeur et l'opacité des procédures douanières et la corruption.

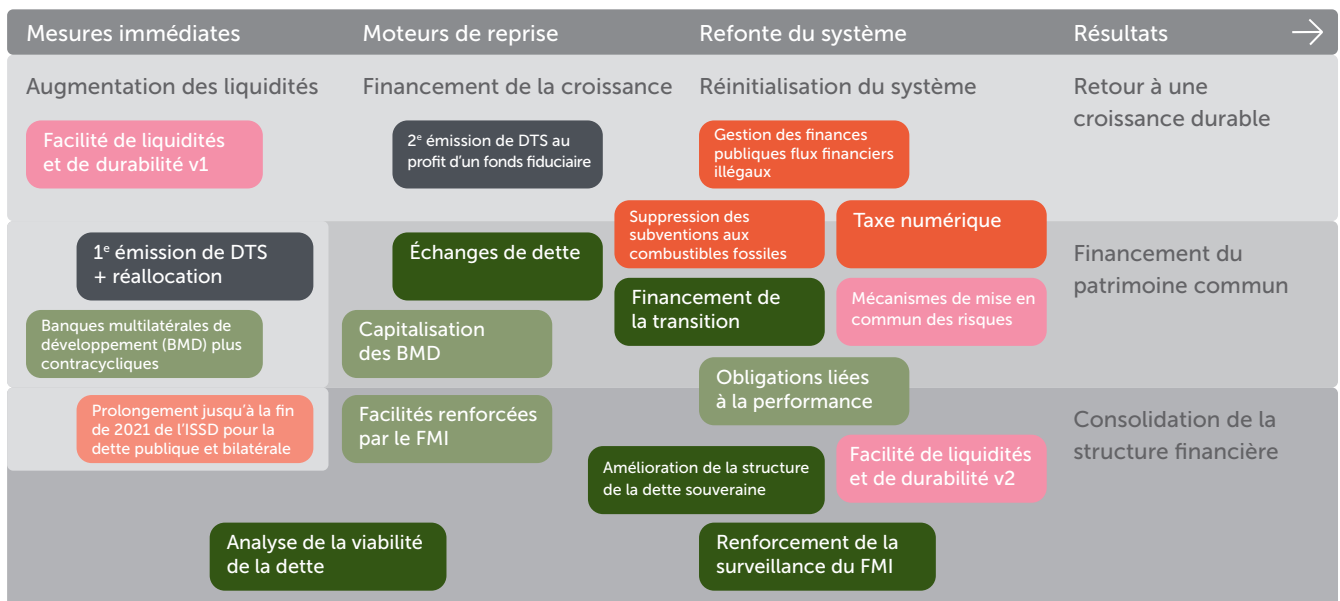
Seules la volonté politique et une structure de gouvernance solide permettront à la ZLECAf de déployer pleinement son potentiel et au continent d'occuper la place qui lui revient dans l'économie mondiale.

f. Le financement de la reprise est d'abord l'affaire du continent : mobiliser les ressources domestiques et endiguer les fuites de capitaux

À long terme, aucune reprise ne sera durable sans recettes publiques domestiques fiables. Il faut élargir la base fiscale au-delà de la seule taxation de ressources volatiles. Mobiliser davantage les ressources domestiques, mais aussi mettre un terme à l'évasion des capitaux.

La Commission économique pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies a proposé une feuille de route présentant des actions précises que peuvent mettre en place les secteurs public et privé, de manière collaborative, en vue de restaurer les liquidités, de faire face à l'insolvabilité et de jeter les bases de la reprise, tout en poursuivant le redémarrage du système et la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des ODD.

Le Sommet de Paris sur le financement des économies africaines- 18 mai 2021 : vers un New Deal ?



■ Propositions de facilités de liquidités et de mécanismes de partage des risques
 ■ Propositions relatives aux recettes
 ■ Propositions relatives aux institutions financières internationales

■ Propositions concernant l'encours de la dette et les questions de gouvernance
 ■ Propositions en matière de DTS
 ■ Proposition de suspension de la dette

Source : Commission économique pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies



mo.ibrahim.foundation

 /MoIbrahimFoundation

 @Mo_IbrahimFdn #IGW21

 moibrahimfoundation